

**HISTORIQUE DE
BOIS-BERNARD**

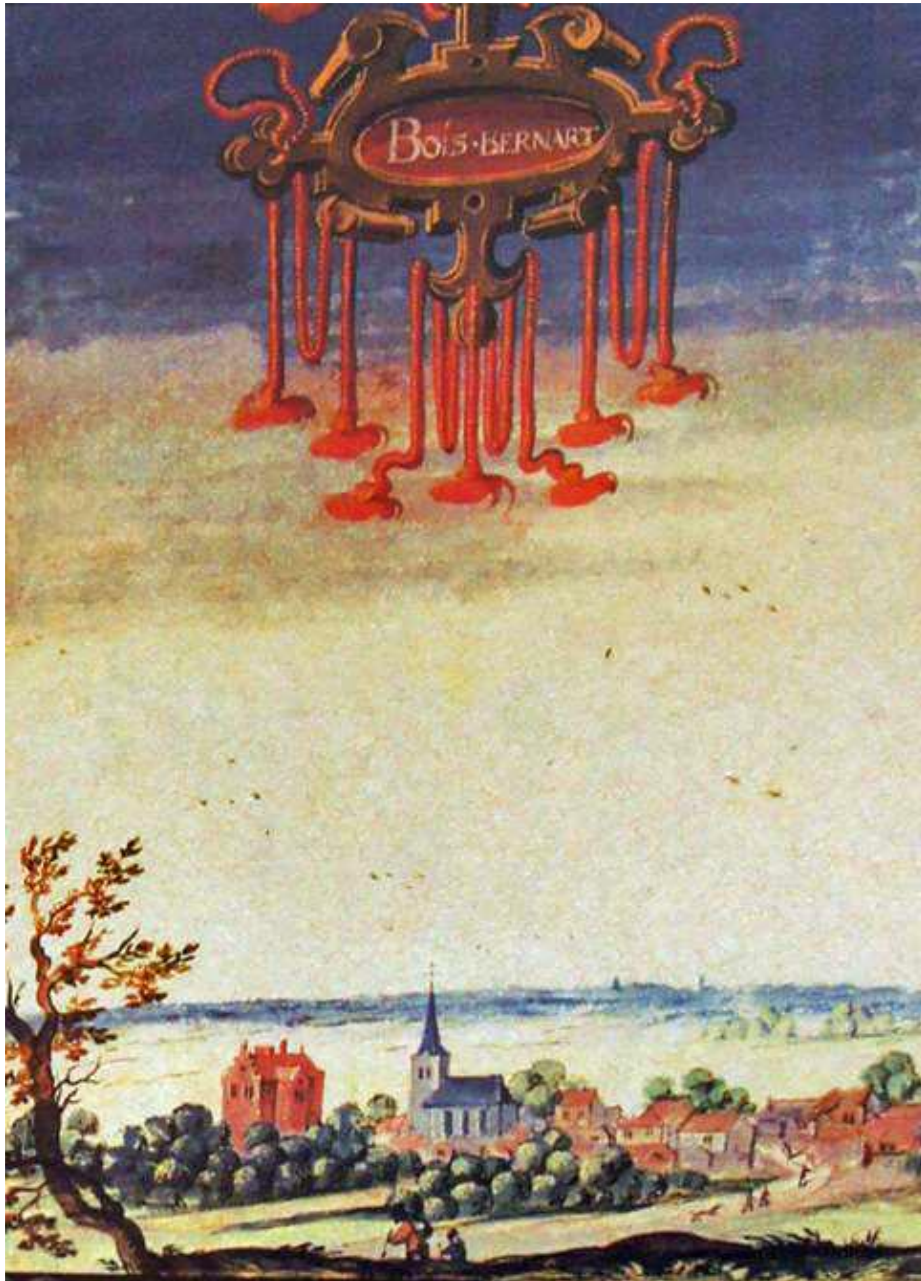
ÉPISODE 2

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
DONNÉES DE L'ALBUM DU DUC DE CROY	3
RETOUR SUR LA GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SEIGNEURIALE DE BOIS BERNARD ET OPPY	14
RECAPITULATIF DES SEIGNEURS CONNUS	16
DOCUMENT GAUHÉRIA DE LA FAMILLE DU BOS.....	17
PRÉCISIONS PAR LES CARTES CONCERNANT NOTRE ENVIRONNEMENT AVANT 1789.....	23
LE MOULIN.....	28
LES REDEVANCES SEIGNEURIALES.....	28
LES RUES DU VILLAGE.....	30
CADASTRE NAPOLÉONIEN.....	32
LES PUIITS.....	34
ABREUVOIRS	35
LES LIEUX DITS	38
QUELQUES MOTS DE NOTRE SOCIÉTÉ AVANT LA RÉVOLUTION	40

DONNÉES DE L'ALBUM DU DUC DE CROY

Cette seconde partie traitera de l'époque après l'an 1000, en amenant tout élément de compréhension des évènements qui ont secoué notre commune, et aussi de ceux qui l'ont amenée au Bois Bernard de la Révolution de 1789, en soulevant les conditions de vie générales de la population au travers de documents en notre possession. Rappelons que notre village avait une église dès le début du second millénaire, possiblement du XI ou XII^{ème}, voire avant, un château fort dit « forteresse », et un village reconnu par la peinture du Duc de Croy et antérieurement par des documents d'archives ; et qui devait être établi socialement depuis longtemps avec la forteresse qui protégeait l'église et les fouilles qui attestent un enracinement d'âge romain.



Cette vue de Bois Bernard due au duc De Croy semble nous amener au village par la route de Fresnoy, et nous fait découvrir un paysage très vallonné, et le village dans un écrin de verdure tel qu'il existait encore lorsque Auguste Terninck a acheté son château. Le premier plan nous montre des villageois rentrant des champs, et une terre travaillée en sillons réguliers, sûrement au printemps car la végétation des cultures n'est pas encore présente. Le village était déjà bien structuré, et dense. La vue générale met le village au milieu de belles collines. Il est difficile aujourd'hui, de penser que notre paysage a pu autant évoluer... le bâtiment massif et de quelques étages, représenté au premier plan est le château, et donc la forteresse était disparue en 1600, et remplacée par une demeure plus moderne et correspondant à des besoins moins guerriers donnant plus de confort aux habitats, ce qui a été le cas de nombre de châteaux de

cette époque du XVII^{ème}. A nouveau cette peinture confirme, par la certitude de la date de sa création, soit 1601, que notre église existait déjà, et que son implantation est lointaine, même si la date retenue de sa construction est 1647, date supposée par l'abbé Galland faute d'archives en sa possession et nous répétons que peu d'archives de notre passé ont survécu aux destructions de guerres, invasions, incendies. Rappelons également que l'entrée de l'église était tournée comme celle du château, vers le sud-ouest, et que l'église, reconstruite en 1647, a été détruite à nouveau en 1654, et sûrement 1710. Aujourd'hui, notre église qui se tournait vers Fresnoy, se tourne vers Acheville, et son entrée est située au fond d'une impasse appelée rue de l'église qui nous le verrons plus tard, a été ouverte avec la construction d'un dégagement vers la gauche, et ceci est relativement récent. Cette autre peinture du même auteur confirme la première à un autre moment, mais toujours dans ce même paysage bucolique et vallonné.



L'angle de la vue est un peu différent, et avec plus de hauteur, en dégageant davantage le paysage arrière. L'ensemble reste très agréable et reposant. Jadis, un chemin prolongeait la rue du Four à travers champ vers Neuvireuil, en croisant le chemin perdu ; et un autre chemin issu du chemin perdu, et prenant sa source près du calvaire, se dirigeait vers Drocourt en longeant toute la propriété du château, et en croisant aussi la rue du four. Il semble que c'est de ce chemin que la peinture du Duc de Croy a été réalisée car l'angle de vue correspond, ainsi que les différences d'altitude. Derrière le château ont été peintes quelques demeures qui sans doute abritaient le personnel nécessaire au seigneur dans l'enceinte du château. La peinture dans son ensemble correspond aux textes anciens, et les chemins en premier plan aboutissent à ce qui est

aujourd'hui la route de Neuvireuil avec ce virage à gauche qui indique le coude à 90°, et tout droit la partie descendante jusqu'à la route d'Arras. A l'une de ses reconstructions, l'église, qui était initialement dirigée vers le sud-ouest, et la rue du four, a sans doute pour des raisons pratiques, été reconstruite en direction du nord-ouest telle qu'elle se présente à ce jour, avec pour voie d'accès la rue de l'église qui n'était jusque dans les années 1900, qu'un chemin de terre en impasse. Avant destruction en 1914, l'entrée était plein nord vers l'ancienne place du village. Il faut aussi

noter que deux peintures un peu différentes offrent l'une Bois Bernart avec un T et l'autre avec un D, attestant par ailleurs que notre commune s'appelait Bois



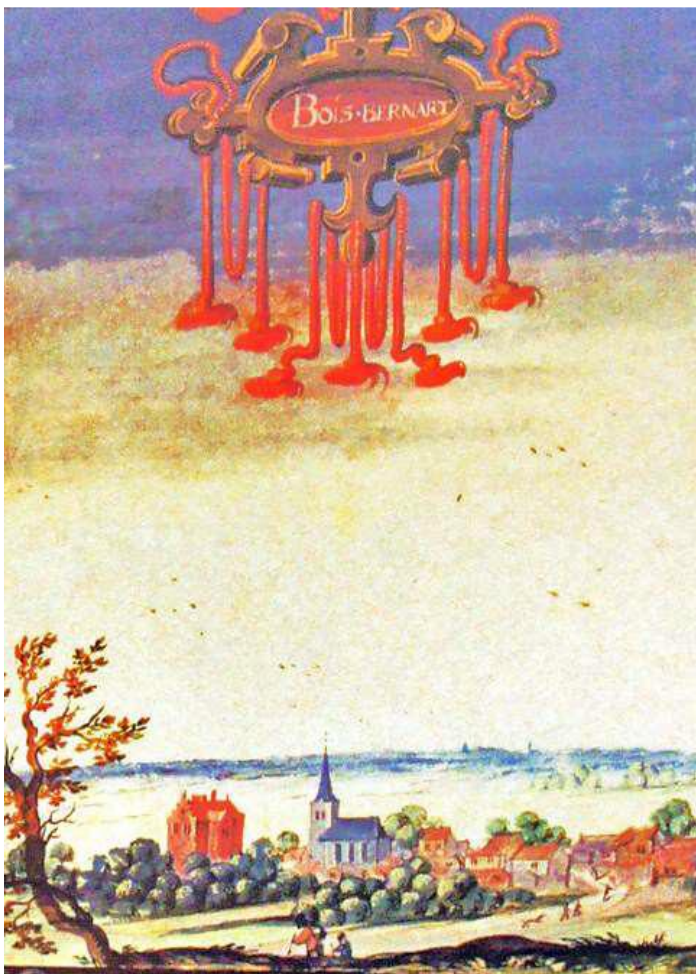
Bernard dans les années 1600. Ces deux mêmes peintures donnent l'une l'église avec des constructions proches autour, et l'autre sans construction ; laissant supposer que ces deux peintures ne sont pas exactement de la même époque.

Nous pouvons relever dans la description d'Auguste Terninck, que le château qu'il habitait était posé sur une hauteur ou se montrent encore (en 1874) de profonds et importants travaux qui ont protégé la forteresse du moyen âge. En 1778, le maréchal de Duras est seigneur du château qui est cependant habité par Louis Chrysostome, et ce château, comme le dénomment les habitants de Bois Bernard, est déjà en réalité une ferme consistant en un manoir amassé. A la veille de la Révolution ; le château est occupé par Sidoine François DUCHATEAU, cultivateur à Bois Bernard ; qui en fait l'acquisition le 7 vendémiaire de la cinquième année de la République (25 septembre 1796), pour la somme de 23765 livres et 4 sols.

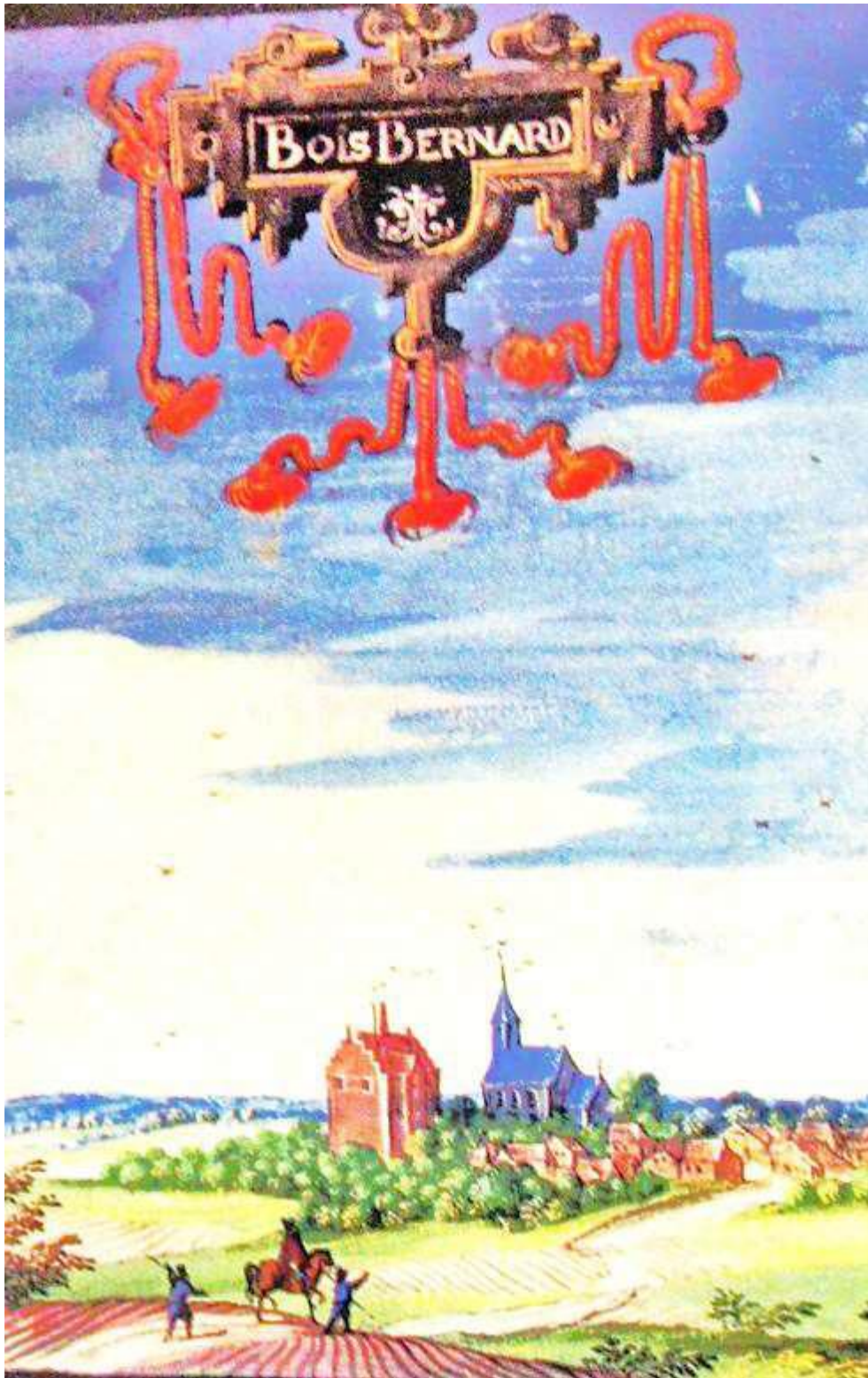
Le propriétaire suivant est donc notre illustre châtelain Auguste Terninck en 1843, décédé en 1888, et le château repris par Raphaël Terninck, son fils, âgé de 38 ans, inspecteur du chemin de fer du Nord, et que l'on retrouve dans les archives communales jusque dans les années 1920 en tant que répartiteur. Le château a donc été détruit à la Grande Guerre, et n'a pas été relevé. Beaucoup de ces châteaux modernes n'ont pas été reconstruits après la Grande Guerre ; et par exemple, près de nous, le château de Drocourt qui a dû subir les mêmes mésaventures ; et qui appartenait à madame Mullet riche et dernière châtelaine du village ; qui a vu son château

bombardé en 14 ; et n'a pas relevé ce château en la paix revenue. Sans doute l'époque se tournait elle vers des demeures plus modernes et moins coûteuses ; et en tout cas avait acté le côté désormais inutile des murailles de défense...

Le Duc de Croy; Charles de Croy ; est né au château de Beaumont (bien entendu, il ne s'agit pas de Beaumont en Artois) et à la mort de son père ; rentre en possession de tous ses domaines ; et l'idée lui est venue de faire reproduire les plans cadastraux de ses propriétés et y adjoindre une vue de chacune peinte à la gouache. Toutes ces aquarelles ont été réalisées à partir de 1596 par le peintre Adrien de Montigny et ses dessinateurs. La Chatellerie de Lille a été réalisée dès 1603. (Bien entendu lorsque l'on parle de l'oeuvre du Duc de Croy ; on parle seulement de la possession des toiles, et pas de son art).

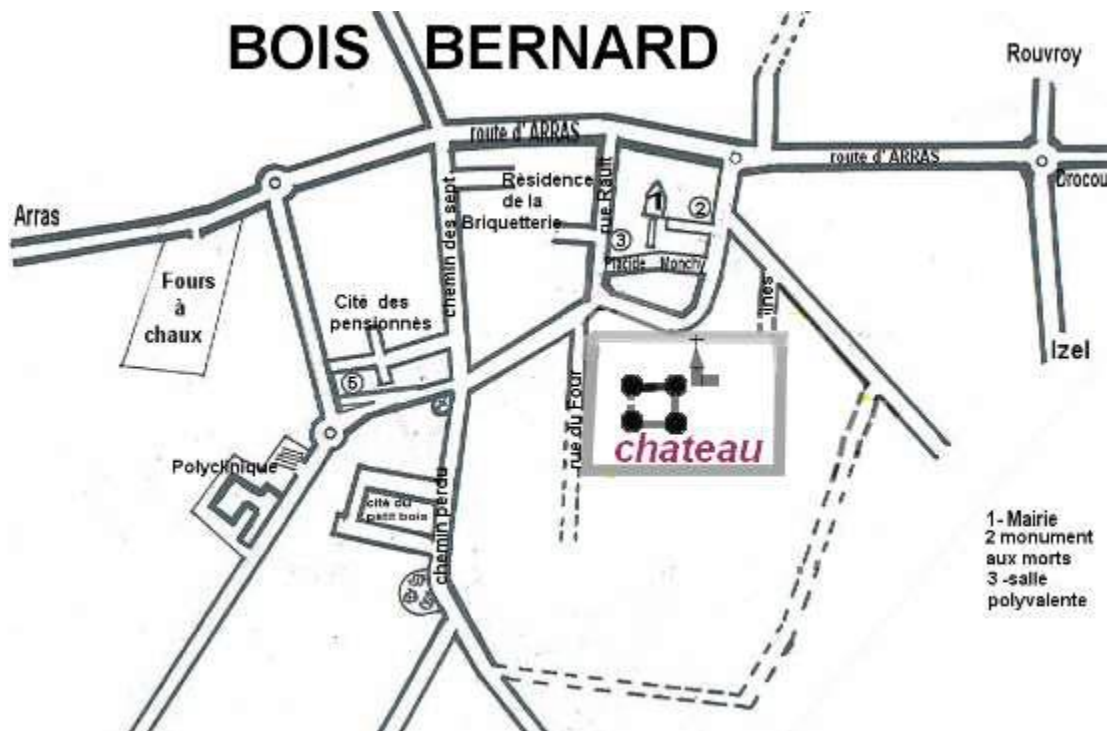


Ici Bois Bernart s'écrie avec un T, et quelques demeures sont présentes autour de l'église ; l'église ayant été bâtie sur la seconde enceinte du château ; il doit s'agir des demeures du personnel et autres proches du châtelain.



Cette autre toile titre Bois Bernard avec un D, et offre une église sans habitations proches autour ; laissant supposer une autre époque proche.

Ci-après l'emplacement présumé du château féodal.



Pour finir avec le château, ce témoignage de Jean de Collemieu, biographe de la fin du XI^{ème} :

« [...] les seigneurs ne cessaient de guerroyer entre eux, aussi avaient-ils des châteaux forts pour se mettre à l'abri de leurs ennemis. Après les guerres du XVII^{ème}, les châteaux détruits ont été reconstruits plus simplement, et sont devenus de simples demeures seigneuriales sans les protections féodales devenues inutiles. »

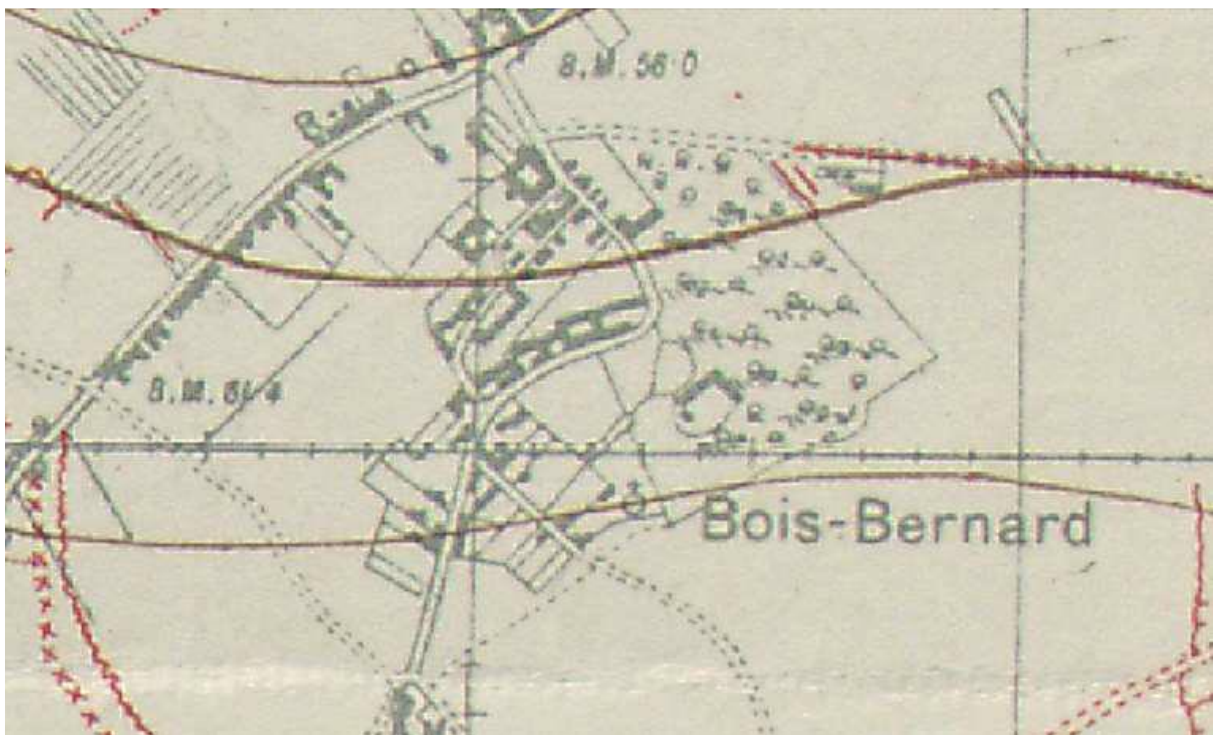
Ce commentaire concernait le château de Leforêt, mais valait pour la plupart des châteaux. Sur cette peinture, nous pouvons associer, pour repère, les informations de A. Terninck, à savoir que l'entrée du château et de l'église étaient tournées au sud-ouest, que le village était surtout installé au nord-ouest, sûrement derrière la route de Neuvireuil face à notre église actuelle, et que le château moderne Terninck a dû être rebâti derrière l'ancienne forteresse, et en présence des vestiges décrits par A. Terninck. La rue du Four existe depuis très longtemps, sans pouvoir la dater, et doit faire partie du village primaire ; et nous nous sommes demandé pourquoi cette appellation : rue du Four ? Nous n'avons pas la réponse, et cela n'a rien à voir avec notre four à chaux, ni même un autre four à chaux dans cette rue qui n'en possède aucune trace ; et donc il nous reste une dernière supposition qui serait que, au temps des seigneurs, et en contre-partie de l'aide des populations à la défense du château et l'entretien des cultures ; le seigneur avait obligation de construire et mettre à disposition, moyennant une taxe dite « ban » un four appelé banal à cause de cette taxe ; et ainsi cette coutume pourrait rappeler l'existence de ce four qui, sûrement était au bout ou très proche, du chemin appelé aujourd'hui rue du Four, et rappelant

la proximité du château fort dont du reste la rue du Four pouvait être l'entrée... De même que les seigneurs ont plus tard mis à disposition des populations des moulins banaux gérés selon le même principe. Il semble qu'il existait derrière le château, et le contournant, un chemin emprunté par les villageois, et qu'un chemin existait entre le chemin de Douai et le chemin perdu. Ce sentier qui prenait sa source au calvaire, contournait le château rejoignait Drocourt et se prolongeait sur Beaumont. Chacun peut donc, sur cette peinture du Duc De Croy, orienter ce paysage avec Fresnoy sur la gauche ; et entrer dans le village par vraisemblablement le chemin de Fresnoy ou encore celui de Neuvireuil ou Izel : rêverie bien agréable... En dernière analyse, nous remarquons que les paysans en premier plan sur la peinture de Croy, viennent des champs, et dominant un peu le village, ce qui correspond bien au relief existant et qui, vers Neuvireuil ou Fresnoy, est d'une altitude de 65 m, pour 60 m dans la traversée du village. Aujourd'hui notre église se situe au fond de la rue de l'église, et son orientation n'est plus en direction de Fresnoy, mais de Acheville soit à 90 degrés, sans doute pour des besoins d'accessibilité pratique et de choix après la destruction du château et sa reconstruction. Pour une bonne compréhension du paysage décrit par le duc de Croy, il faut supposer que l'enceinte extérieure du château devait se trouver très proche de ce qui est aujourd'hui la rue du Four, avec son entrée puisque la rue de l'église n'existait pas, et supposer que la forteresse a été remplacée par le château moderne bâti devant ses ruines. La demeure Terninck a donc été construite en arrière, près du second stade actuel c'est-à-dire dans le fond de ce qui était la deuxième enceinte de la forteresse initiale, contre le bois du domaine du château, et donc penser que le château Terninck était la troisième reconstruction. La différence de niveau le long du stade actuel, signale les restes du fossé Nord, comblé par les bombardements en 14 ; et existants encore en 1843 sous A. Terninck. Signalons ici aux amateurs amoureux d'histoire qu'il existe près de chez nous un château qui pourrait correspondre au château de Bois Bernard, tant en dimensions qu'en aménagement ; est d'époque ; et mérite une visite : c'est le château d'OLHAIN.

Nous ne saurons jamais à coup sûr comment était vraiment notre forteresse ; mais il est possible de s'imaginer, à l'aide des châteaux qui ont survécu, et sans boudier notre plaisir, son allure, et avancer une représentation plausible avec la vue ci-dessous. De vieux récits évoquent, dans différents historiques de villages alentours, cette ligne de forteresses qui protégeaient notre région, et la forteresse de Bois Bernard qui se voyait, à l'époque, de très loin, car posée sur une haute butte.



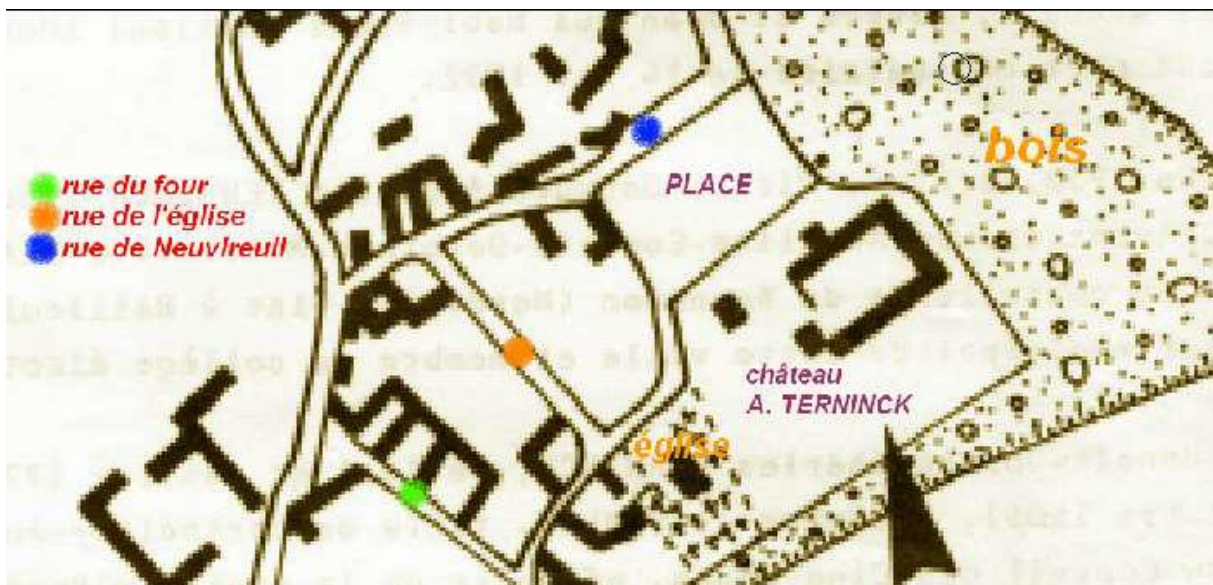
L'historique de Bailleul Sire Berthoult nous indique : « au reste ce point très élevé correspondait avec les castra d'Oppy, de Bois Bernard, de Billy ou d'Hémin (qui a été fortifié), de Mont en Pevèle, de Lens... » Un système de défense romain.



La vue ci-dessus qui date de 1914 offre une vision qui a dû être celle existant les siècles précédents, et nous notons que le château acquis par Auguste Terninck, faisait partie d'un très grand domaine féodal s'étendant jusqu'à la rue de Douai actuelle, et que seule la rue du Four

existait ; la rue de l'église n'étant alors qu'un chemin, et même pourrait-on dire, une simple séparation, qui n'a été empierré que plus tard, et la paix revenue.

Le chemin des 7 était de terre, et la rue Paul Rault n'existait pas. A noter également sur cette carte allemande que la pâture dans le coude de la rue de Neuvireuil était la place publique qui a fait l'objet d'un échange avec les terrains occupés aujourd'hui par notre place actuelle et les écoles. Cette ancienne place aujourd'hui pâture a été longtemps le lieu où se rendait la Justice seigneuriale, mais nous reviendrons sur cet échange de terres. Cette carte montre bien l'église d'avant 1914 qui avait son entrée dirigée au nord et représentée par une flèche qui indique cette direction. Ces différents documents attestent que notre église a dû être détruite à plusieurs reprises par les directions différentes relatées tantôt vers le sud-ouest par la rue du four ; puis le nord-ouest ; puis le nord avant 14 vers l'ancienne place publique où se rendait la justice au moyen âge ; et enfin le nord-ouest aujourd'hui avec entrée rue de l'église qui a dû être créée pour la circonstance. L'entrée du château à, depuis l'existence de la forteresse, été dirigée ; comme l'église, dans la direction du sud-ouest, c'est-à-dire vers la rue du four, et rappelons que A. Terninck a signalé que le château avait une communication directe vers l'église, comme cela se faisait souvent au moyen âge, permettant au châtelain de se rendre aux offices en toute discrétion.



Cet autre agrandissement du village, d'époque Cassini ci-dessus, montre bien le calvaire avec une zone triangulaire donnant 2 chemins dont l'un est la route de Neuvireuil appelée avant rue du calvaire, et l'autre un chemin qui contournait le domaine du château en croisant la rue du Four. Autre remarque, le bas de la rue de Neuvireuil, vers la route d'Arras et au niveau de la rue de Douai était autrefois plus large, et au carrefour existait une chapelle relevée par A. Terninck, Au carrefour de la rue de Neuvireuil et de Douai, face au monument se trouvait le deuxième abreuvoir, dont l'utilité jusque les années 1920, s'avérait essentielle pour l'utilisation des animaux qui étaient l'unique moteur du travail jusqu'à l'avènement de l'ère de la machine. A ce propos, nous apprenons, au cours d'une course de fiacres organisée à Lille le 1er septembre 1901 que 5000 chevaux travaillaient en ville, ce qui permet de comprendre les aménagements nécessaires à l'époque, et durant les siècles auparavant, pour pouvoir utiliser une telle quantité d'animaux. Nous notons également l'amorce d'un changement d'époque déjà en 1908, le 15 octobre, avec la vente de 140 chevaux du halage du canal de la Sensée, qui ont été remplacés par le tracteur électrique pour tracter les péniches.

RETOUR SUR LA GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SEIGNEURIALE DE BOIS BERNARD ET OPPY

Petit complément d'infos concernant la généalogie du duc de Duras qui possédait avant la Révolution, et en Artois, un patrimoine immobilier colossal, et les De Coupigny qui ont possédé un moment Bois Bernard.

3. **Jean-Baptiste de Durfort** (1684-1770), frère puiné du précédent, comte de Durfort de Duras, 3^e duc de Duras (1704), duc et pair (1755), marquis de Blanquefort et de Pujol, 5^e comte de Rauzan, maréchal de France
4. **Emmanuel-Félicité de Durfort** (1715-1789), fils du précédent, 4^e duc de Duras, 6^e comte de Rauzan, maréchal de France, membre de l'Académie française (n° 251, 2 mai 1775), chevalier du Saint-Esprit, chevalier de la Toison d'or ;
5. **Emmanuel-Céleste de Durfort** (1741-1800), fils du précédent, 5^e duc de Duras, 7^e comte de Rauzan ;
6. **Amédée-Bretagne-Malo de Durfort** (1771-1838), 6^e duc de Duras, 8^e comte de

4 Août 1513. – Testament de noble homme Jean Sgr DE COUPIGNI, d'Avion, de Sallau, de Biache & a, Capitaine du Chateau de Gosnai, fait le 4. d'Aout 1513. par lequel il veut être enterré dans le chœur de l'Eglise de St Martin patron de Hersin.

Il donne à ladite Eglise de Hersin la meilleure robe qu'il avoit de velours, fourrée de noirs agneaux, et il fonde un obit solennel, pour lui et pour feu Dlle Anne DU BOS sa femme, il donne à l'Eglise d'Avion une robe de Damas, qui avoit été à sa femme, il laisse la somme de 400 L à Dlle Hélène sa fille naturelle, femme d'Antoine DU PARAIGE, Ecr, Lieutenant Général du Bailliage de

Lens, et à Adolphe, et Jehanet son filleul, leurs enfants, la somme de 400 L, il donne à Mariette DE COUPIGNI, femme de Colin DORE, une robe de camelot noir, entamne (?) à sa volonté, il veut qu'Adolphe DE COUPIGNI, son neveu, Ecr, ait pour sa part les terres et Sgries des fiefs de Loccon, pairie de Béthune, et Sieuries ... il donne à Jacques DE COUPIGNI, Ecr, aussi son neveu, la somme de 600 L, à Anne DE COUPIGNI sa nièce, sa chaîne d'or et la somme de 400 L.

Il laisse à Jeanaïste DU METZ pour l'avancement de son mariage la somme de 80 L, et à l'égard de tous les autres biens, il les laisse aux dits Adolphe, Antoine, Jacques, et Anne DE COUPIGNI, ses neveux et nièces, enfans de feu M. Le Maître DE COUPIGNI, et de Dlle Marguerite de BOURGOGNE, sa femme, et il nomme pour exécuteurs de son testament M. l'Abbé du Mont Saint-Eloi, son frère, et ladite Dlle Marguerite de BOURGOGNE, sa belle sœur, & a

Cet acte reçu par Jean LE FEVRE, et Antoine LE MACHON, Auditeurs du Roi à Amiens, Jean BLOQUEL, bourgeois d'Arras, étant lors garde du Scel de la Baillie d'Amiens.

Grace à l'intervention de Madame DEGEUSE dont, rappelons le, l'époux, qui était aussi président des anciens combattants, a participé à l'écriture de nombreux articles dans la revue Gauheria ; nous sommes en mesure ci-après de fournir l'intégralité de la généalogie de la famille du Bos ; qui est parue dans Gauhéria n° 42 introuvable aujourd'hui. Nous faisons une petite parenthèse ici pour signaler que de nombreuses photos et articles composant notre historique, **peuvent être soumis à des droits d'auteur**, et que seul l'usage privé de ces documents peut

être autorisé, et en aucun cas un usage commercial, sauf accord avec les différents auteurs et la municipalité de Bois Bernard. Nous pouvons encore compléter notre historique avec des documents que peut être certains ou certaines d'entre vous possèdent, et pourraient en faire le partage. L'histoire est un bien commun ; et il est toujours dommage que des documents ne soient pas vulgarisés et portés à la connaissance de tous.

RECAPITULATIF DES SEIGNEURS CONNUS

(Ces différents noms de nos seigneurs proviennent de différents écrits retrouvés çà et là et permettent de se faire une idée globale de la possession du village au travers des siècles. Nous ne pouvons pas néanmoins certifier que cette liste est complète car les familles propriétaires étaient complexes, et beaucoup de biens s'échangeaient parfois avec des arrangements que nous ne connaissons pas. Nous pensons représenter l'essentiel dans la liste qui suit).

- 1123 Bernard Vacca dit Du Bois
- 1231 Bauduin du Bos
- 1248 Jakeme Du Bos
- 1262 Bernard Du Bos
- 1385 Bauduin Du Bos
- 1438 Martel Du Bos
- 1494 Robert Du Bois
- 1543 Robert De Le Croix
- 1545 Jean Du Bos

Puis vente aux De Coupigny

Passage aux Béthune Deleplanque

- 1562 Arthus De Liencourt
- 1608 Claude De Liencourt
- 1662 Stanislas De Grayeuski
- 1676 Oudart De Bournonville
- 1682 Ferdinand Deltz
- 1692 Jean Dambrines est mayor de Bois Bernard
- 1778 Maréchal Duc De Duras mais habité par Louis Chrisostome
- 1789 Sidoine François Duchateau qui achète en 1796
- 1843 Auguste Terninck jusqu'à son décès en 1888
- 1888 Raphael Terninck fils d'Auguste Terninck

La guerre 14-18 met fin au château.

DOCUMENT GAUHÉRIA DE LA FAMILLE DU BOS

Document fourni gracieusement par M^{me} J. Dejeux

La famille seigneuriale de Bois-Bernard et d'Oppy

Xavier Tréhou

L'apparition et l'extinction des petites lignées seigneuriales sont confuses ; les familles seigneuriales de la Gohelle sont peu connues ; quelques actes et, surtout, les travaux des érudits du siècle dernier nous ont laissé des traces de ces modestes seigneurs¹. Lors de la soutenance de mon mémoire de maîtrise², M. Roger Berger attira mon attention sur l'intérêt qu'il y avait à connaître – et à faire connaître – ces modestes dynasties et il me parut judicieux de me pencher sur une famille de notre terroir : la famille du Bos, régnant sur Bois-Bernard et sur Oppy.

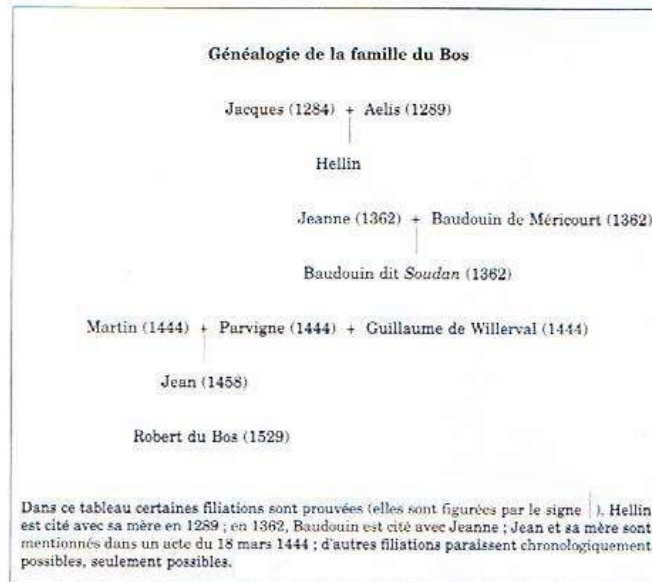
Selon Auguste Terninck, la famille du Bos apparaît dès 1231 avec Bauduin ; Bernard est mentionné en 1262 puis son fils Martin, Soudan et enfin Jean, dernier de la lignée, cité en 1545. Quoique le travail de Terninck soit éminemment respectable, force est de constater que les archives infirment cette rapide généalogie, notamment celles du fonds de l'abbaye douaisienne Notre-Dame-des-Prés. Elles conservent de nombreuses traces de ce groupe familial. Le premier acte attesté des seigneurs *du Bos et d'Oppy* date de décembre 1284 : Jacques du Bos confirme l'abbaye cistercienne dans la possession de biens, de rentes et de droits situés à Oppy. À partir de ce Jacques du Bos, l'existence de ces seigneurs est attestée pendant près de 250 ans ; le dernier descendant connu est Robert dont les Archives départementales du Nord conservent la copie d'un acte de 1529. Bien que Jacques soit le premier membre de la lignée cité dans les sources, il ne faut pas nécessairement le considérer comme fondateur de la dynastie. Dans un acte de novembre 1289, nous apprenons que la veuve de Jacques, Aelis, est responsable de leur fils mineur, Hellin ; ce dernier détient un fief à Quiéry-la-Motte qu'il concède à Pierre Gadoul qui lui-même paie une redevance annuelle au chapitre cathédral d'Arras. En 1311, Hellin confirme les dispositions prises par son père en faveur des cisterciennes douaisiennes.

En 1362, dans un acte de fondation pieuse en la collégiale Notre-Dame de Lens, est mentionnée Jeanne, *demiselle du Bos Bernard et d'Oppy*, qui est probablement la fille d'Hellin, quoique rien ne vienne confirmer cette filiation. Jeanne est veuve de Baudouin de Méricourt ; de leur union est né Baudouin dit *Soudan du Bos*, écuyer et héritier de la seigneurie. Nous perdons le fil de la généalogie jusqu'en mars 1444 où Guillaume de Willerval, second mari de Parvigne de la Houssière, veuve de Martin de

1. J'attire l'attention sur deux articles récents intéressants l'histoire des seigneurs locaux de la Gohelle : A. DENOYELLE, « La famille seigneuriale de Noyelles-sous-Lens », *Gauheria*, 24, 1991, p. 25-31 ; F. LEGRAND, « La seigneurie de Sallau », *Gauheria*, 29, 1994, p. 17-28.

2. X. TRÉHOV, *Étude sur la seigneurie foncière ecclésiastique en Gohelle (XIII^e-XV^e siècles)* [directeur de recherches B. Delmaire], Université Charles-de-Gaulle - Lille-III, 1998, 178 p.

la Croix dit *du Bos*, seigneur de Bois-Bernard et d'Oppy ainsi que Jean de la Croix dit *du Bos*, fils de Martin et de Parvigne, sont attestés. Jean est le seigneur dont nous trouvons le plus de références puisque trois actes mentionnent son nom en 1444, 1452, 1458. Le dernier membre de la famille du Bos, Robert, est également mentionné à trois reprises, dans des actes de 1496, 1515 et 1529. L'acte du 24 juillet 1515 est le dernier document original où apparaît un *du Bos* seigneur de Bois-Bernard et d'Oppy. En 1561, la seigneurie de ces deux communautés est passée à Arthur de Liencourt.



Deux actes des seigneurs de Bois-Bernard et d'Oppy conservés dans le fonds de l'abbaye Notre-Dame-des-Prés de Douai ont gardé leurs sceaux. Il s'agit des sceaux de Jacques et de son fils Hellin ; ils ont été décrits par Demay³ en ces termes :

3. G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de Flandre*, Paris, 1873.

– Jacques du Bos, chevalier, 1284 (*Arch. dép. du Nord*, 30 H 53/819) : sceau rond sur lacs de soie verte, représentant un écu portant sept fusées en bande, sur lambel de cinq pendants.

– Hellin du Bos, chevalier, 1311 (*Arch. dép. du Nord*, 30 H 53/823) : sceau rond, représentant un écu portant cinq fusées en bande, au lambel.

Xavier TRÉHOU,
Billy-Montigny.

Pièces justificatives

Les dépôts d'archives du Nord et du Pas-de-Calais conservent une quinzaine d'actes mentionnant la famille du Bos. Le fonds de Notre-Dame-des-Prés, aux Archives départementales du Nord, constitue la source primordiale pour l'histoire de ces seigneurs. Il contient des originaux (30 H 53/819 ; 30 H 53/821 ; 30 H 53/ 823) ainsi que des copies du XVIII^e siècle ayant servi à un dénombrement du fief d'Oppy (30 H 97) ; le fonds du chapitre Saint-Amé de Douai conserve le dernier acte mentionnant un du Bos (1 G 353/2106). Les Archives départementales du Pas-de-Calais conservent trois actes, deux dans le fonds du chapitre cathédral d'Arras (3 G 14 ; 3 G 18) et un dans le fonds du chapitre collégial Notre-Dame de Lens (7 G 1).

I

décembre 1284

Jacques, chevalier du Bos, rappelle que l'abbaye Notre-Dame des Prés tient de lui des terres et des rentes au terroir d'Oppy.

A : original, parchemin ; Arch. dép. du Nord 30 H 53/819.
240 mm x 345 mm ; pli : 30 mm.

Sceau de cire verte sur cordelettes vertes, de Jacques du Bos, rond, de 34 mm ; écu portant sept fusées en bandes, au lambel de cinq pendants (G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de Flandres*, Paris, 1873, n° 615).

Au dos : *notre signeur Jakemon dou Bos, signeur d'Oupi* (XIII^e siècle)

B : copie en 1311 ; Arch. dép. du Nord, 30 H 53/823.

Jou, Jakemes, chevaliers, sires dou Bos et de Oupi, fach savoir a tous chiaus ki sont et ki a venir sont ke come li abbée et li convens de l'eglise Notre Dame des Prés dales Douai de l'ordene de Cystiaus aient tenu et tiegnent encore tieres, rentes et autres possessions ke eles tienent de mi et desous mi en le vile et ou tieroir de Oupi, ke eles ont acquises ou ke on leur a doné u aumosné u ki a eles sont venues en autre maniere quele k'ele soit. Les queles tieres, rentes et possessions mevent et descendent de le renanche et de le signerie ke le soit. Les queles tieres, rentes et possessions muevent et descendent de le tenanche et de le signerie ke jou ai en le vile et ou tieroir de Oupi. Si loist a savoir 2 men. de tiere a le mesure d'Arras a 6 d. pieur dou millieur dou markiet d'Arras, au jour Saint-Remi. Encore 2 mc. de tiere au fief Poilevilain. En 3 mc. de tiere a Gondainville. Encore 7 coup. de tiere ki gisent a Gondaivile. Et trois mc. de blé de rente sour 5 coup. de tiere ki gisent as Masnins. Et 7 men. ki siet dales maison Liegart Pucelaine ki fu. Et 10 mc. et trois coup. de tiere si loist a savoir au courtil de Barale, 5 coup. et sis coup. au val d'Acheville. Et 5 coup. au courtil des Maisnies et sis devers le vois de Mauville. Et une men. dales Renier Markais. Et I demi courtil et 13 coup. de l'avesne de Waukierval et encore sis men. de tiere, pau plus pau mains, dont les trois mc. sont au lieu ke on dist viers les Angles et les autre trois mc. tienent au mes Gillon de Noclere, ke on tient de Pieron de Oupi, chevalier, men homme, par 6 d. de rente. Et sis coup. de tiere a le voie de Mauville. Et quatre coup. et demie de tiere a Quarvenc ke li dite eglise des Prés devant dite puissent goir aisielement d'ore en avant de toutes ces tieres, rentes et possessions devant noumes

et d'autres se plus entenoient au jour de hui ki en cest escrit ne fuissent mises, fust par negligense u par ignoranche, ki n'eussent et descendisse de le tenanche et de le signere ke jou ai en le vile, et ou convens de l'eglise devant dite ont fait men gré plainement et del totes des acustes et des aumosnes et de toutes les choses devant dite les tiecgnent boinement et a pais, hyretablement, a tous jours, sauves mes droitures et mes signeries ke jou avoie devant es choses devant dites. Et sauf chou ke jou ou mi hoir ne poons ne ni devons faire nuef, jamais a nul jour. Et a chou fermement tenir ensi comme devant est dit, oblige jou, mi et mes hoirs et l'ai encourent a tenir pour mi et pour mes hoirs a tousjours, permennalement, comme loiaus chevaliers et prie a mes signeurs terriens, et bien me plaist ke il en doinsent leur litres a l'abbé et au couvent devant dis. Et pour chou ke che soit ferme cose et estable et bien tenue de mi et de mes hoirs a tousjours, jou, Jakemes, chevalier, sires dou Bos et de Opy devant noumes ai ces presentes lettres dounées a l'abbesse et au couvent de l'eglise devant dite saieles demen propre saiel, ki furent faites et dounées l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur, mil CC quatre vins et quatre, el mois de decembre.

II

5 septembre 1362

Lettres de Jeanne, demoiselle de Bois-Bernard et d'Oppy, veuve de Baudouin de Méricourt, écuyer, par lesquelles elle décharge de toute rente envers elle les terres affectées à la fondation d'une chapelle en l'église de Lens faite par Roger d'Amiens.

A : original, parchemin, jadis scellé ; Arch. dép. du Pas-de-Calais, 7 G 1. 380 mm x 400 mm.

Au dos : — de le vile du Bos Bernart, a chou furent comme eskevin Jehans li Austones, Jehans de Peule, Colars de Crois, Colars l' et comme maire de le ville (XIV^e siècle). — Lettre de le capelle qui fonda feu Roger d'Amiens que tient ad present et occupe sire Rogier Lalard ; a la fin se trouve la confirmation de tout ce que dessus faite par Bauduin di Saudans du Bos, ecuyer, fil aîné de la ditte dame (XV^e siècle).

A tous chaus qui ches pressentes lettres veront ou oront, Jehanne, demiselle du Bos Bernart et d'Oupy, vesve de feu Bauduin de Menricourt, escuier, salut. Comme en tamps passé, feu messirez Werifrois ly Werifrois, capellains de l'eglise Notre-Dame de Lens eust esté saisis et ahiretés par loy et par jugement ou non au pourfit et a l'oeux de le cappellenie que ordenna en le dicte eglise maistre Rogiers d'Amiens de certains hiretages tenus de my, scans en le ville et terroir du Bos que messires Pierres d'Amiens, cappellains perpetuelz en le ditte eglise et feux du dit feu maistre Rogier, avoit raportés et werpis au profit de la ditte cappellenie, le quelle il tient et dessert ; est a savoir : d'un manoir que jadis tint Bernars Petillons, item de sept coup. de terre qui est courtieux, tenans as terres de l'abeye

de Hennin, d'une part, d'un point et as terres de le Candelle d'Arras, d'autre part ; item de chiunc coup. de terre qui jadis furent Aelis le Libert tenans as terres Jehan le Rogier, d'une part et as terres Jaquemart de Noielle d'autre part ; item de trespas coup. de terre qui sunt doy courtils seans vers Fresnoy tenans as terres de le povreté du Bos d'une part et a le terre Jehan Doublier et Bauduin de le Sauch d'autre part. Et apres le trespas du dit monseigneur Werifroy me fust presentés comme hoins vivans et morans pour les dis hiretages relever et descrire par devers my au pourfit et a l'oëux de le dite cappellenie, Pierrez li Empererez, le quel jou y rechuch en prenant mez reliés ; et depuis me ait esté prié et requis aimablement tant du dit messire Pierre d'Amiens comme du procureur de hounrables et discrettes personnes le doien et capitle de le dite eglise que par ce que li dis Pierres li Empererez se tenoit trop aquerquiez des dis hiretages deservir, ou lieu du dit Piere, un cappellain ou vicaire de le dite eglise comme homme vivant et morant, a l'oëux et au pourfit de le dite cappellenie et depuis le trespas de celui qui au lieu du dit Pierre y seroit reclus, vaussisse recevoir perpetuellement toutez fois que li dit hiretage eske iroient a relever, le cappellain de le dite cappelle ou un autre cappellain de le dite eglise en predant mes reliés, entrees et yssuez et permutations toutes fois que li cas s'i offerroit, semblablement que, se li dit hiretage estoient en main de personne layc. Sachent tout que, oye le touere et requeste du dit messire Pierre et du dit procureur, ew consideracion as choses dessus ditez et especialement a ce que le dis feu maistre Rogiers d'Amiens, fonderes de la dicte cappellenie acompaigna as biens fais espritueulz d'icelle l'ame de feu Bauduin de Menricourt, men mary, cui Dieux absoille, et aussi pour ce que je soie partichipans as biens fais et orisons des cappellains de la dicte cappelle et pour certainez autres causes qui a ce me moeuvent, ay acordé as dis supplians et par ces presentes lettres, voell, gree et acorde leur dicte requeste et que li dis Pierrez li Empereres soit deportés de le kerque des dis hiretages deservir et en soit saisis et ahiretez uns cappellains ou vicairez de le dicte eglise au pourfit et a l'oëux de le dite cappellenie comme homme vivant et morant. Et que li dit hiretages, après le deceps de celui qui saisis en sera, soient relevé tousjours perpetuellement de mort a autre quant li cas s'i offrera, par le cappellain ou cappellains que la dicte cappellenie tenront et deserviront ou par un autre cappellain ou vicaire de la ditte eglise, sans ce que jou, ne my hoir ou suscesseur y puissons mettre débat ou contredit aucun et sans pour ce prendre avoir, demantder ou reclamer aucun autre pourfit que se li dist hiretage estoient en main del personne layc et la ditt grace pour my faite passee et acordee, comme dit est, en ycelle parvenant et enterinant li dis Pierrez li Empererez en luy deskerquant de le deserte et service que li dit hiretage me doivent, se dessaisi, desvesti et deshireta d'iceulz et en fus saisis, advesties et ahiretez par le jugement dez echevins de le dite ville du Bos au conjurement du maieur d'icelle ville, messeigneurs Jehans de Saissi, prestez, vicairez de le dicte eglise, au pourfit et a l'oëux de la ditte cappellenie atout la querque de rentez, lois, reliez et debi-

tez telz que li dit hiretage me doivent et sauf en tout me justice et juridiction que j'ai sus lez dis hiretages. En tesmoing et confirmation des choses dessus dites, jou a ces presentes lettres mis men propre seel de quel jou use et prie et requier a Bauduin di Sendant du Bos, men aîné fill et droit hoir que ceste presente grace par my faite voelle greer et acorder et, en confirmation de ce, mettre sen seel a ces presentes lettres avec le mien. Et jou, Bauduin di Sendans du Bos, escuiers aînez fieux et drois hoirs de me ditte demoiselle et mere dessus nommee, a se priere et requeste, eue consideration as choses dessus dites et par especial a ce que l'ame du dit feu Bauduin de Menricourt, men pere, cui Dieux pardoint, est acompaignie as biens fais de le ditte cappellenie et aussi pour ce que je soie partichipans as biens fais et orisons dez cappellains d'icelle, ay ceste presente grace faite pour me dite demissiele as dis supplians, pour tant que tonquier poet ou poroit a mi ou a mez hoirs en tamps present ou a venir, greer et acorder par ces presentes lettres le voell, gree et acorde comme aînez fieux et drois hoirs de me dicte demissiele en le fourme et maniere que chi dessus est dit et devisé. En tesmoing de ce j'ai a ces presentes lettres mis men propre seel du quel je use avec le seel de me dit demoiselle et mere. Faites et donez le v^{me} jour de septembre, l'an de grace mil trois cens et sextante et deux.

PRÉCISIONS PAR LES CARTES CONCERNANT NOTRE ENVIRONNEMENT AVANT 1789

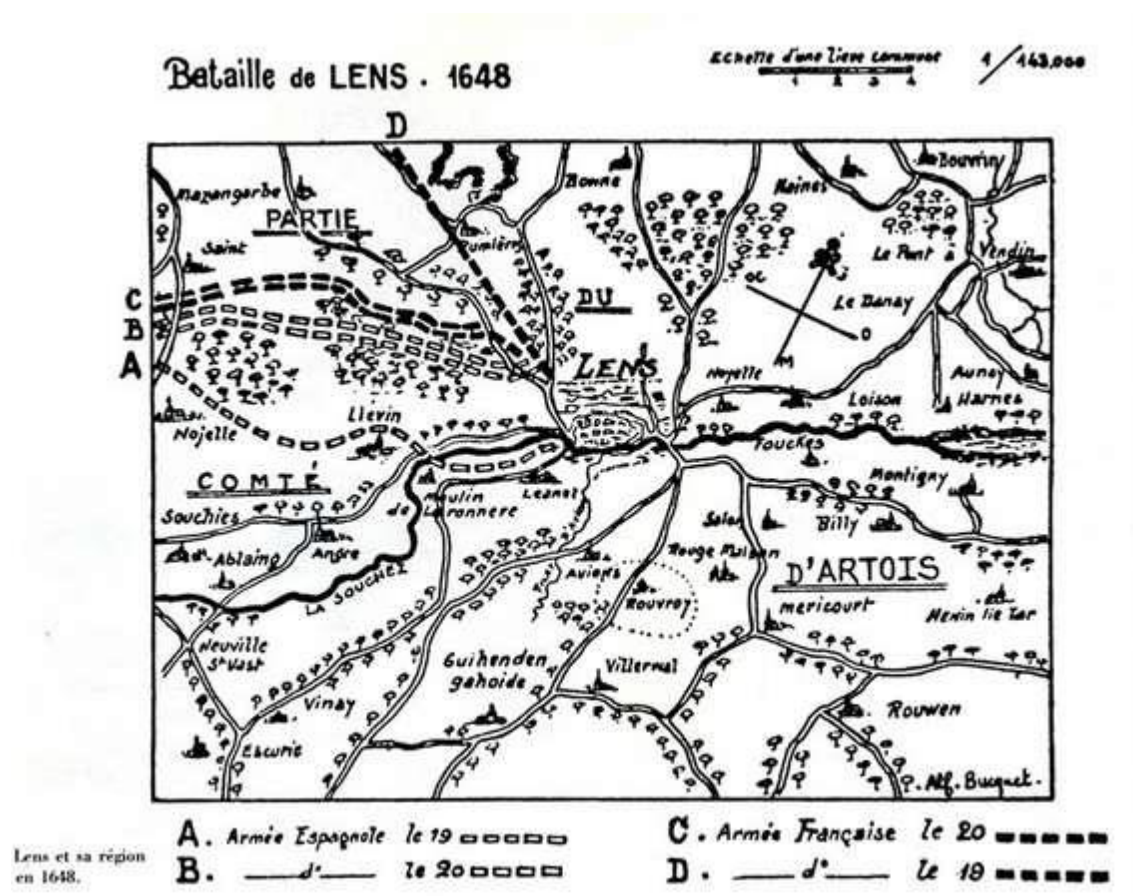
Il n'est pas inutile de compléter notre perception de notre environnement, complice de tant de guerres, invasions, et destructions, à l'aide de quelques cartes d'époque qui aident à comprendre ces passages constants de troupes et leurs dévastations, car Bois Bernard était, avec d'autres villages voisins, sur les routes obligées de tous les déplacements et rappelons que ces routes n'étaient souvent que des chemins en terre battue, et qui n'ont été empierrés que plus tardivement. Notons que la soldatesque, autant Française qu'ennemie, se nourrissait aux dépens des populations ; et fourrageait souvent dans la violence en détruisant tout, laissant les populations totalement démunies ; expliquant les disettes mortelles (seule l'armée espagnole, avec les tercios, respectait les habitants, et leurs biens, avec sinon des sanctions).

Le Moyen Age aura été une époque de conflits permanents, mais l'époque qui suit n'a rien à envier à ce triste privilège, et en 1471, Louis XI, Roi de France, ravage l'Artois et enlève Arras en 1477, en créant la désolation dans notre région. En 1482, l'Artois est aux mains du Comte de Flandre, puis luttes continues pour la possession de l'Artois jusqu'en 1636, qui vit démarrer la guerre de 30 ans qui toucha surtout notre contrée avec la victoire des espagnols à Corbie. Arras fut reprise le 10 Aout 1640, et une victoire de Condé à Lens contre les tercios espagnols en 1648 nous fit redevenir français. Notre nationalité fut menacée à nouveau dès 1709 à la guerre de succession d'Espagne qui, à nouveau, désola notre région jusqu'à la paix d'Utrecht en 1713, laissant l'Artois dévastée, ravagée et dans une grande détresse. Les temps qui suivirent n'ont pas permis un retour à la sérénité et 1789 pointait son regard... Des cartes qui vont suivre amènent une explication visuelle de ces époques dans lesquelles nous avons été directement impliqués.



Bataille de Lens
1648

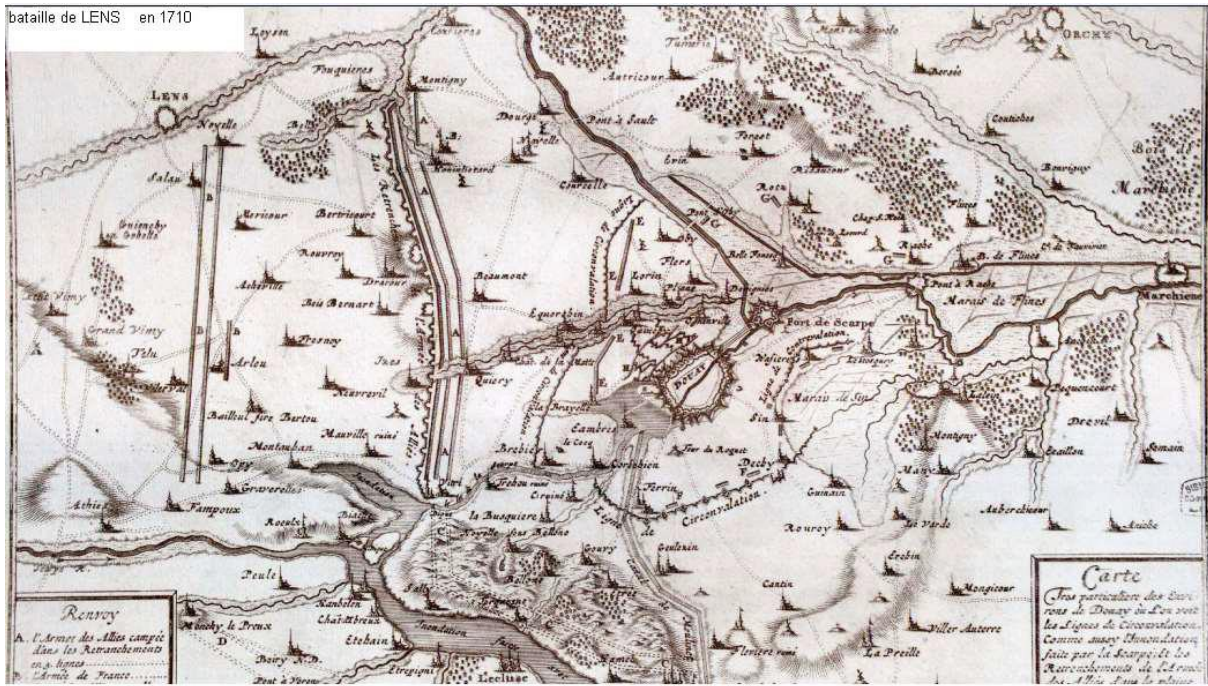
La carte ci-dessus correspond à la bataille de Lens qui a eu lieu en 1648, se déroula surtout sur le territoire de Liévin, Loos, dans la plaine de Lens ; mais qui vit chez nous des passages incessants tantôt de troupes françaises, espagnoles, impériales, flamandes, qui pillèrent notre contrée.





La guerre de succession d'Espagne sous Louis XIV, ne fut pas moins dévastatrice, puisque nos villages se trouvaient pris directement entre les deux lignes de front, subissant les mêmes dévastations, pillages, et exactions de la part des troupes françaises, flamandes, espagnoles et impériales.

bataille de LENS en 1710





Cette carte page précédente permet de visualiser combien le village était concerné par ces batailles de Lens qui se passaient “ sous nos fenêtres”, et comprendre pourquoi le village a été rasé à plusieurs reprises. Ci-dessous, toujours dans le but de bien situer les lieux dont nous parlons, nous vous offrons quelques cartes détaillées d’époque (voir renvoi et carte page précédente).





On peut noter le château de Quiery où logeait L. XIV pendant le siège de Douai, dit château de la motte. Et un aperçu détaillé des deux fronts avec en B les français, et en A les impériaux, et ces lignes sont des retranchements avec redoutes et fossés de protection.



A noter que à cette époque, le Boulenrieu qui passait sous le Pont à Sault avait été canalisé en 1690, en devenant la Deule ; et que Bois Bernard était tout proche de la ligne de front des impériaux dans cette guerre de succession d'Espagne, et donc que le village s'est trouvé durant de longues années sous les feux croisés des impériaux et des français. Nous ne pouvons passer sous silence le rôle important de Pierre de Montesquiou d'Artagnan qui était gouverneur d'Arras et lieutenant général d'Artois de 1693 à 1725.

LE MOULIN

La force motrice féodale était le bras de l'homme et la force de l'animal, mais très vite et dès le XII^{ème} s'est développée une certaine mécanisation sous forme de moulins à eau, et, pour les régions non pourvues en cours d'eau, c'est la force du vent qui était utilisée. Chez nous donc les moulins étaient très nombreux dans notre région ; servant surtout à fabriquer de l'huile et de la farine, en actionnant une meule qui écrasait les graines. Les moulins étaient aussi appelés tordoires et le pas de Calais est le premier producteur d'huile de France, et depuis très longtemps. A Bois Bernard existait un moulin à huile qui était situé près de l'actuel four à chaux, d'après Daniel Monchy, qui apporte à notre historique une contribution importante due à son amour du passé communal. Tout comme le moulin de Drocourt a disparu dans les années 1700, le nôtre n'était plus répertorié en 1760 ; alors que ceux d'Acheville ou de Méricourt ont fonctionné encore très longtemps. On ne sait donc pas grand-chose concernant son rendement ou sa forme, ni même s'il était orientable mais on peut imaginer son allure qui dans la région était standardisée.

LES REDEVANCES SEIGNEURIALES

Les redevances seigneuriales

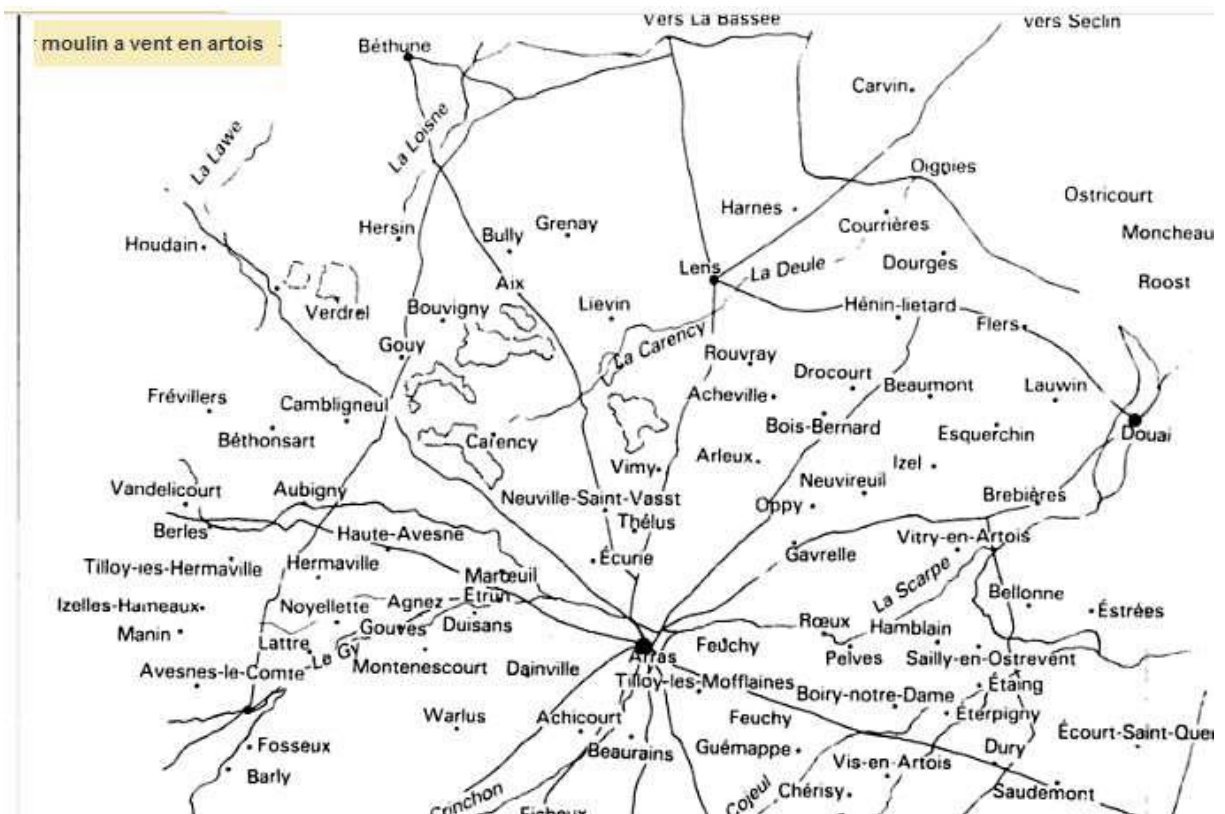
Les redevances que doit un paysan à son seigneur sont doubles : foncières et banales.

Les redevances foncières sont en quelque sorte le prix de la location des terres cédées aux paysans; elles sont payables en argent, c'est à proprement parler le cens, ou en nature. Elles comprennent également un certain nombre de journées par an, voire même par semaine, réservées au travail des terres non affermées de la seigneurie.

Les redevances banales sont variées : obligation, pour les paysans, d'utiliser, en payant, le moulin banal, le four banal, le pressoir banal; "corvée", c'est-à-dire réquisition des paysans pour l'entretien du château, des routes, l'abattage des forêts, etc. Et souvent, sous prétexte de se faire aider, le seigneur exige le paiement arbitraire d'une "taille".



Certaines grandes villes, comme Arras, possédaient plusieurs dizaines de moulins pour des besoins qui n'ont fait qu'augmenter dans le temps, et notre région est première productrice d'huile.



Arrondissement d'Arras en 1806 (suite)	1760				1806			
	BLÉ		HUILE		BLÉ		HUILE	
	✕	☒	✕	☒	✕	☒	✕	☒
Canton de VIMY (suite)								
Arleux-en-Gohelle					3			
Avion								
Baillœul-sir-Berthoult								
Beaumont								
Bois-Bernard								
			néant				néant	

Le tableau ci-dessus recense les moulins qui souvent étaient banaux et donc soumis à un impôt prélevé par les services du seigneur qui étaient les propriétaires de ces moulins dits banaux à cause du nom de l'impôt prélevé, lequel impôt était devenu très contesté. A noter que certains moulins n'étaient pas répertoriés, ou non banaux, et donc que notre moulin existait peut-être encore en 1760 ; et non répertorié pour des raisons inconnues....

LES RUES DU VILLAGE

Les voies principales de Bois Bernard étaient, jusqu'en 1900, peu nombreuses ; et la route d'Arras se nommait chemin de Bois Bernard à Drocourt ; ou encore chemin d'Arras à Hénin. La route de Neuvireuil portait pour sa partie basse le nom de rue basse et en 1840 Grande rue, et pour sa partie haute à partir du coude à 90°, le nom rue du calvaire. Le chemin des Sept se nommait chemin de Bois Bernard à Acheville, et après la route d'Arras, chemin d'Acheville ; et dans son prolongement après le calvaire, dans l'autre sens, son nom était chemin perdu car il s'arrêtait au beau milieu des champs ; La route de Douai était le chemin de Bois Bernard à Beaumont, puis à Drocourt, car elle menait à Beaumont par Drocourt. La rue Placide Monchy se nommait auparavant rue basse, puis du commerce, et en face, la rue de la mairie s'appelait rue basse également. La rue Paul Rault n'existe que depuis l'après-guerre 14 et nous reviendrons sur son inauguration, mais au départ elle se nommait rue nouvelle car nouvellement créée.

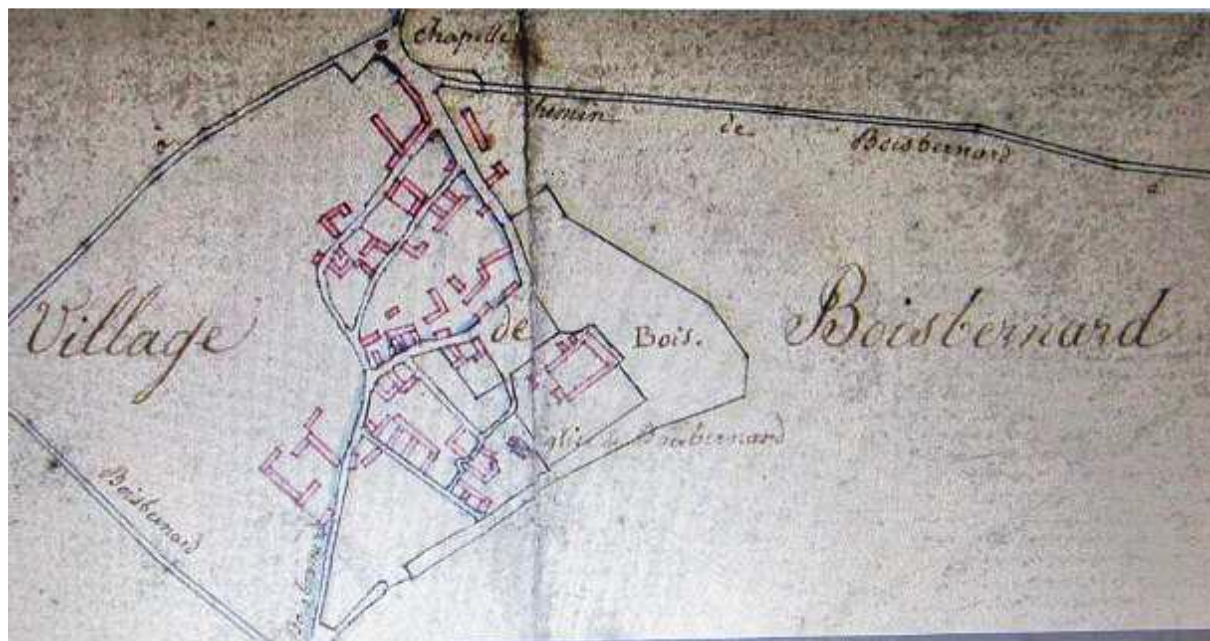
La rue du four est très ancienne et énigmatique car il est difficile de rattacher ce nom à quelque chose de concret si ce n'est, en dernière supposition, la proximité du château qui peut expliquer le chemin emprunté par les paysans pour se rendre au four banal du château. En 1900, un chemin de communication existait entre la rue du Four et l'église, et peut laisser supposer que la rue du

Four était la voie de communication avec le château puisque rappelons-le ; l'entrée du château se situait au sud-ouest ; et qu'aucun autre chemin n'existait par ailleurs. La rue de l'église qui n'existait pas au temps de la forteresse car rappelons-le ; l'église était bâtie sur la seconde enceinte, et son entrée était tournée vers le sud-ouest donc vers la rue du Four, et en direction de Fresnois ; est longtemps restée un chemin de terre battue à la Révolution, et la rue n'a été empierrée qu'après la guerre 14, et secondairement prolongée sur sa gauche pour rejoindre la rue de Neuvireuil car elle était en impasse jusqu'après-guerre et nous en reparlerons également plus après. Avant que n'existe ce chemin maintenant rue de l'église, une communication reliant la rue du four à l'église, avait été établie ; et ce chemin est disparu lors de la reconstruction de l'église qui a été détruite en 1914 ; et qui a vu vraisemblablement à ce moment son entrée orientée au nord-ouest vers Acheville et la route de Neuvireuil. Ceci corrobore également le fait que l'entrée de la forteresse et de l'église devaient se situer rue du four...

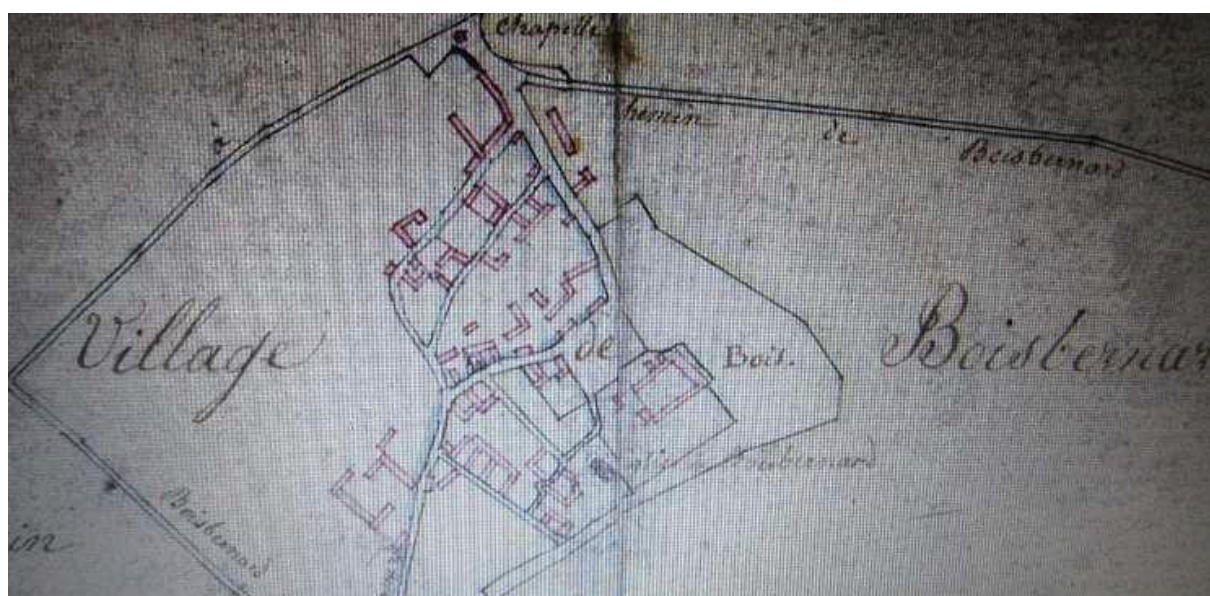
Les rue Paul Rault et Placide Monchy portent les noms de deux jeunes victimes bois bernardines fusillées par les allemands, dont nous reparlerons. De nombreux autres chemins portent le nom des villages auxquels ils aboutissent ; et il faut signaler que Bois Bernard était l'épicentre des grandes processions organisées par les fidèles et leur église ; et que les cortèges affluaient de toute part pour se rendre au calvaire du Dieu Flagellé de Bois Bernard, calvaire qui se trouvait dans un chemin en face de la polyclinique ; et le cortège étant formé, se rendre à Drocourt et Hénin en faisant une pose devant chaque chapelle qui se trouvait sur la route ; et il y en avait beaucoup avant-guerre, et toutes n'ont pas été relevées. Là aussi une page sera réservée aux chapelles de Bois Bernard et aux pèlerinages grandioses de cette époque , et en évoquant en annexe ,la fabuleuse procession de Notre Dame Des Ardents organisée en 1923 , à Arras , et qui est une véritable prouesse dans un Arras encore dévasté, et montre bien la dévotion, la foi, et le courage dont ont fait preuve les survivants de cette abominable guerre 14, et qui ont afflué de partout pour que cette procession soit une réussite, et elle l'a été au-delà des espérances.

CADASTRE NAPOLÉONIEN

Le recensement des communes qui a été fait sous Napoléon nous permet, grâce aux Archives, de bénéficier d'informations concernant notre patrimoine, et qui ne nous seraient pas parvenues sans cela.



Nous pouvons noter dans les années 1800, l'existence de la place route de Neuvireuil du grand bois du château ; du chemin qui faisait le tour de la propriété de A. Terninck avec l'existence imposante de son château moderne en U ; et de l'orientation de l'église qui à sa reconstruction, était tournée vers Acheville avec entrée rue de l'église. Notons sur ce plan le chemin reliant la rue du four à l'église, preuve que l'accès à l'église se faisait par la rue du Four antérieurement ; et donc l'entrée du château puisque l'église se trouvait sur la seconde enceinte du château.



Cette autre vue ci-dessus, montre la chapelle qui existait avant 1914 au carrefour de la route de Neuvireuil et d'Arras ; et que cette chapelle se trouvait en plein milieu de la route principale ; ce qui ne posait aucun problème de circulation à l'époque. Pourrait-on imaginer une telle implantation aujourd'hui ?? Sur cette vue globale du village, nous remarquons la chapelle, le calvaire, et la place près du château. Nous pouvons également remarquer l'existence d'une grande propriété face à la rue de Douai. Cette vue représente tout le village vers 1850.



Ci-dessous détail du carrefour route d'Arras et de la chapelle.



LES PUITES

L'eau a toujours représenté un besoin vital, et de tout temps il a fallu de l'eau pour construire les habitations, vivre, entretenir les cultures, assurer l'hygiène du corps, laver le linge..... Et évidemment il faut imaginer que les eaux sales étaient collectées dans des puits de perte car le tout à l'égout n'était pas installé avant 1974. Selon Monsieur Benon ; maire de Bois Bernard dans les années 70 ; il existait encore de nombreux puits particuliers avant que ne soit installé ce confort dans chaque maison, et il semble qu'un puits important existait encore à l'époque de notre châtelain Monsieur Terninck Raphael, et il se situait entre le jardin de la commune, et le parc du château. Nous avons une trace d'un acte qui a été rédigé en 1908 et reconnaissant cette mitoyenneté. Ce puits appelé puits d'Artois, était situé de façon limitrophe entre la propriété Terninck et le jardin communal et devait donc vraisemblablement se situer près de notre église .(confirmé par Daniel Monchy) Pour la petite histoire, et vu le grand nombre de puits creusés (30 à 40 encore actifs à Bois Bernard dans les années 50 , selon Mr Benon) ; il devait exister à Bois Bernard de nombreux sourciers ; car c'est avec leur aide et leur baguette de coudrier que se détectait l'endroit où il fallait creuser, et même si les scientifiques ont toujours réfuté ce pouvoir qu'ils assimilaient à de la divination, le fait est là : l'eau était détectée par ce moyen dit empirique. Au plus grand puits du village se réunissaient les femmes qui étaient souvent de corvée d'eau ; mais qui se rencontraient également pour laver le linge, et assurer un contact social indispensable. Jusque dans les années 60 existaient encore partout ces puits dont la technique d'installation était devenue très simple, avec uniquement des longueurs de tubes à enfoncer en terre, et une pompe à crépine qui permettait de tirer l'eau.

Avant cette facilité de nombreux morts étaient déplorés par effondrement des terres sur le puisatier, ou encore asphyxie due à la profondeur des puits desquels émanaient des gaz mortels ; et c'est la raison ayant amené les puisatiers à travailler à deux ; et à descendre dans le puits à l'aide d'une corde à laquelle était attaché celui qui creusait, et qui donc pouvait être remonté rapidement en cas de malaise. Nous évoquerons le choix qui s'est fait du terrain utilisé par notre château d'eau plus après, choix qui a été fait après la guerre 14. Une station de lavage de linge existait à la sortie de Bois Bernard, vers 1789, mais sans pouvoir préciser quelle sortie, et cette station devait être un puits protégé par une structure avec toiture, et quelques bacs à linge. Dans chaque terrain existait également des puits de perte pour évacuer les eaux usées avant le tout à l'égout.

ABREUVOIRS

Il existait dans chaque village, et à Bois Bernard jusqu'au 29 juillet 1924, des abreuvoirs communaux qui servaient à abreuver les chevaux et boeufs sur la route des champs, sans avoir à revenir à la ferme, ou emporter de grandes réserves d'eau qui étaient très pénalisantes. Jusqu'alors tout travail se faisait avec chevaux, boeufs, ânes, ou encore chiens, et chaque village avait aménagé des points d'eau par entr'aide. Notre village possédait deux abreuvoirs qui sont devenus inutiles quand a été décidée en conseil municipal l'installation de l'eau courante, et c'était donc le 29 juillet 1924. Le premier abreuvoir dit de l'église ou du haut ou encore du cimetière, était construit tout en haut de la rue Placide Monchy, en bordure de la rue Paul Rault qui n'existait pas encore. Le second était installé au carrefour de la rue de Douai avec la rue de Neuvireuil, face au monument aux morts. La reconstruction du premier abreuvoir a été décidée le 2 Avril 1922, et faite par la société Teppe et Lavanant, pour un devis de 43700 francs, devis pris en charge par la caisse de réparation des dommages de guerre. Le second abreuvoir devait être reconstruit également, mais le projet a été abandonné suite au projet d'adduction d'eau qui a rendu les abreuvoirs inutiles ; l'eau courante étant présente dès lors partout sur la commune.

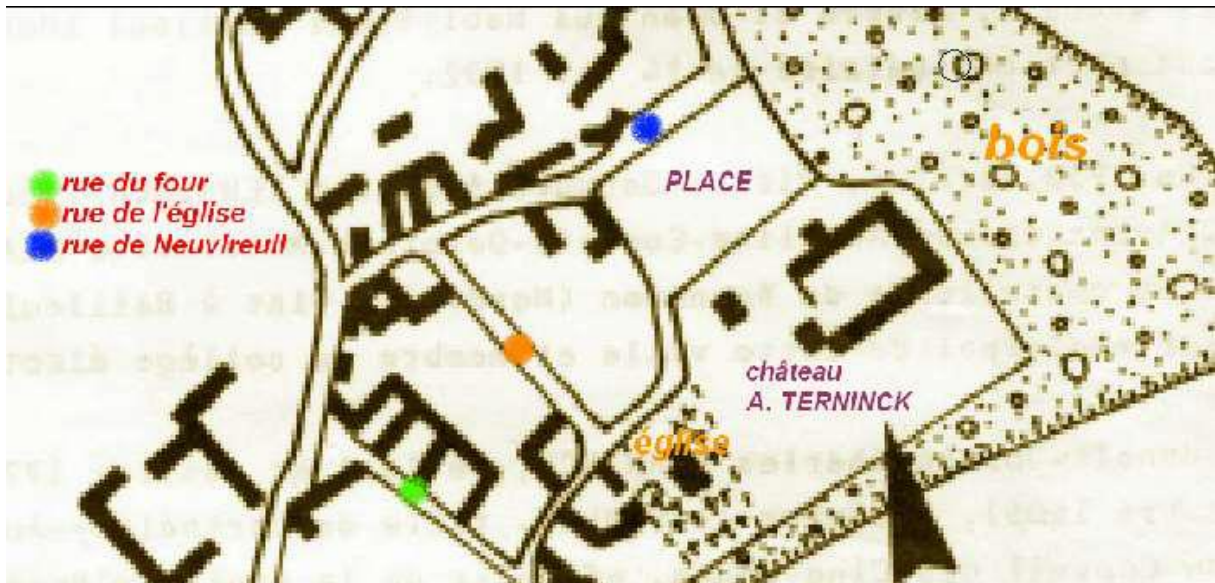
Un abreuvoir était une construction importante et solidement maçonnée, et permettait à chaque pluie d'accumuler une réserve importante d'eau. Parfois la profondeur de cet ouvrage devenait dangereuse surtout en période d'hiver car les enfants patinaient sur cette glace, et j'ai le souvenir d'avoir entendu qu'un enfant s'était noyé dans ces conditions à Beaumont. (Deux abreuvoirs existaient également à Beaumont). Pour réaliser l'importance du travail animal jusqu'à l'avènement de la machine et la fée électricité ; on apprend que, au cours d'une course de fiacres à Lille ; le 1^{er} septembre 1901, 5000 chevaux travaillaient en ville. Plus près de chez nous, et remplacés par le tracteur électrique, 140 chevaux du halage du canal de la Sensée ont été mis en vente le 15 octobre 1908. Partout les abreuvoirs avaient leur utilité. Il faut pour être complet, signaler que la réserve d'eau de l'abreuvoir servait également en cas d'incendie dans le village, et permettait de gagner beaucoup de temps sur les flammes. L'alimentation en eau de l'abreuvoir était naturelle, et se faisait par la pluie, et les écoulements des caniveaux qui l'approvisionnaient.



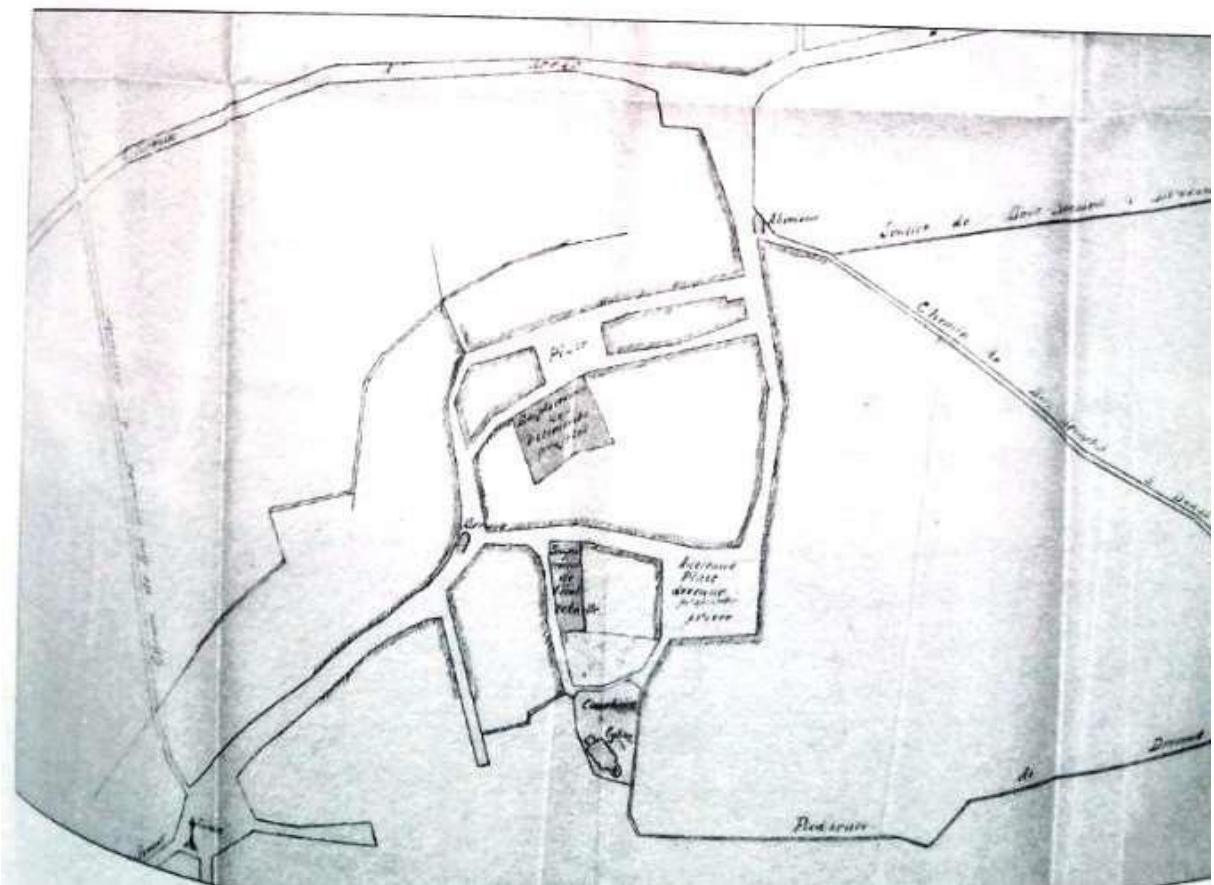
Sur la carte ci-dessus, de 1900, la flèche orange indique l'abreuvoir du bas et la flèche est à l'endroit du monument aux morts. Le mot place indique à peu près la place actuelle encadrée par la rue de la mairie et la rue Placide Monchy.



Cette vue indique par la flèche orange l'abreuvoir dit du cimetière ou du haut ; avec le point bleu foncé est la rue Placide Monchy ; le point bleu clair indique la rue de Neuvireuil ; le point orange la rue de l'église ; et le point rouge la rue du Four. Cette carte est de 1900, la rue Paul Rault n'existait pas encore, et beaucoup de terrains étaient surélevés en bordure de route (hachures près du tracé). Vous pouvez également remarquer le bâtiment école maternelle qui devait contenir le local mairie qui à l'époque n'était composé que d'une pièce pour recevoir les citoyens. L'ensemble de ce bloc scolaire était donc bâti le long de la rue de l'église en 1914.

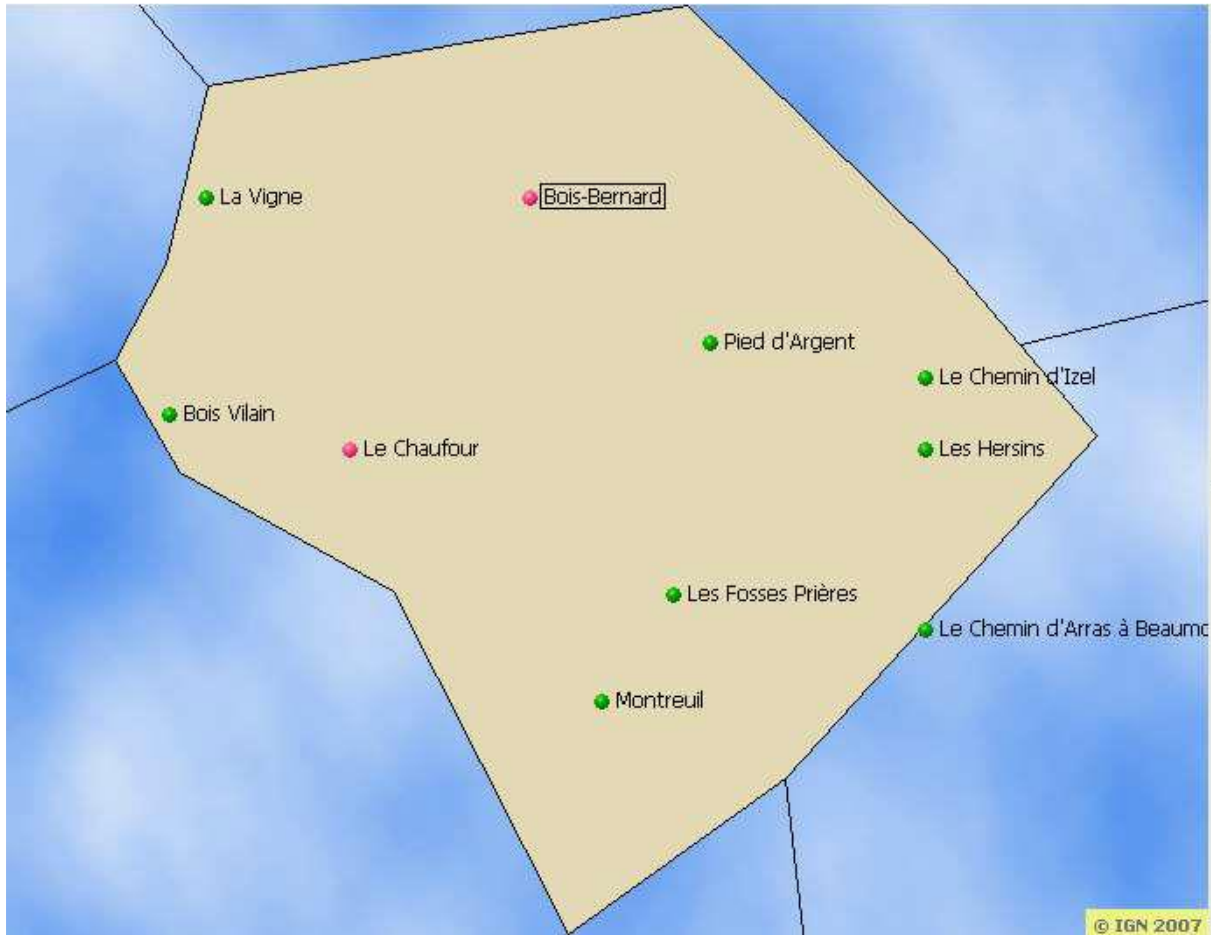


Cette vue ci-dessus a été dressée par A. Terninck vers 1850 et montre bien l'orientation de l'église qui pointait au nord, et le chemin qui avait été établi entre la rue du four et l'église, puis la place du château dont une communication directe permettait au chatelain de se rendre directement à l'église. La flèche en bas à droite indique le nord.



LES LIEUX DITS

Des noms parfois pittoresques ont été donnés à certaines parties de la commune ; et nous allons les énumérer en amenant si possible une explication plausible :



Souvent, le lieu-dit correspond tout simplement au nom de son propriétaire ; ou encore à la mesure de la surface du terrain concerné ; ou encore à un évènement particulier qui a marqué un espace. Beaucoup de noms sont restés et il est impossible de dater leur provenance qui se noie dans la nuit des temps ; et d'autres ont pu nous parvenir déformés par le bouche-à-oreille ou encore l'écriture transmise parfois défailante. Ici encore, l'efficacité de Daniel Monchy nous confond.

MONTREUIL : sûrement le nom de son propriétaire

LES FOSSES PRIERES : Ce lieu-dit correspond à un fossé crayeux qui retenait l'eau qui provenait de petits cours d'eau du secteur, et maintenait verte plus longtemps cette zone très humide, favorisant par ailleurs la culture.

LES HERSINS : peut-être le nom du propriétaire, mais peut être également un rapport avec là encore notre château qui avait une sortie arrière vers Izel ; et cette sortie devait comporter une

grille de protection de cette porte qui était par sécurité une petite herse. 3 fossés très profonds étaient aménagés vers Izel, et attestent des risques importants dans cette partie du territoire.

PIED D'ARGENT : Cette zone était une cuvette qui retenait également l'eau et permettait des cultures plus importantes et beaucoup de légumes.

BOIS VILAIN : du nom de son propriétaire vraisemblablement. De nombreux noms ont marqué des possessions.

LA VIGNE : Difficile de penser que l'on ait pu cultiver de la vigne ; et pourtant selon Daniel Monchy, cet endroit était planté de vignes vers 1200, et dont le raisin servait à fabriquer du vinaigre. Ce nom nous parvient donc de très loin.

LA CHAUDIERE : c'est sur une partie de ce territoire qu'est bâti notre château d'eau et peut être faut-il y voir le voisinage du four à chaux...

LE CHAUFOUR : déduction aisée pour four à chaux...

CHAPELLE DU DIEU FLAGELLE : il est reconnu que Bois Bernard a été le passage obligé de très nombreuses processions qui arrivaient de tous les villages alentours, et chaque chapelle bénéficiait de prières au cours d'arrêts ; et le CHRIST qui était appelé le Dieu Flagellé, était entouré de toutes les attentions. Une histoire concerne ce lieu et sera développée avec les chapelles de Bois Bernard. Selon Jacques Degeuse, dont nous fournirons l'intégral de son travail sur les chapelles de Bois Bernard, une petite chapelle de pierres blanches avait été rebâtie en 1710, avec une statue qui serait de la fin du XVI^{ème}. La chapelle fut détruite pendant la première guerre mondiale, en septembre 1918, et ne fut pas relevée. Il reste le lieu-dit, et la statue appartient aujourd'hui, à une collection privée.

L'ESPAGNE : Les chemins qui menaient à ces parcelles étaient très éloignés du village ; et les paysans, par boutade, disaient que ce lieu se trouvait en Espagne...

CHEMIN DES SEPT : Beaucoup de terrains partout en France sont indiqués par un chiffre, et ce chiffre correspond à sa superficie qui était le plus souvent indiquée en mesure qui valait 35 a 46 ca, c'est-à-dire 3546 m². Ainsi le chemin des sept devait mener à un terrain d'une contenance de 24822 m² ou encore 2 ha 4822.

CHEMIN PERDU : appelé ainsi parce que ce chemin se perdait dans les champs après avoir rejoint sa parcelle.

PETIT BOIS : comme son nom l'indique ; et placé sur le chemin perdu, ce bois qui existe toujours est très réduit en taille, et a connu une destination et une utilité particulière dont nous reparlerons en abordant la période après-guerre 14.

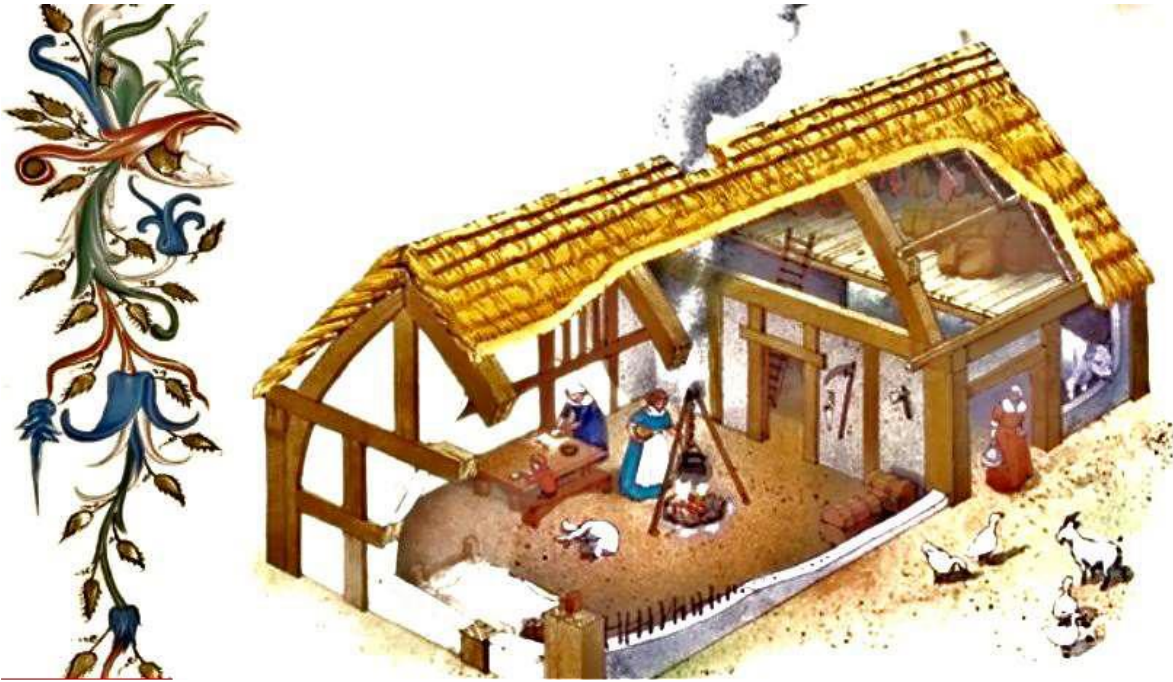
QUELQUES MOTS DE NOTRE SOCIÉTÉ AVANT LA RÉVOLUTION

Nous approchons de notre époque contemporaine, qui démarre avec la Révolution Française qui a complètement changé notre façon de vivre après des moments très difficiles pour les populations lambda qui ont été frappées par certes, les famines antérieures ; les injustices, les guerres incessantes ; les épidémies mais qui étaient également les premières victimes des hivers rigoureux, des été caniculaires, avec des prix inaccessibles et une raréfaction des denrées liée



aux maigres récoltes qui touchait surtout les plus pauvres. Des hivers rigoureux avec mauvaises récoltes et épidémies ont été relevés par le clergé qui tenait les statistiques et avait noté ces années noires en : 1741 - 1742 - 1749, 1751, 1761, 1763, 1790, 1791. Ces années ont été source de récession et grande mortalité. En 1788, veille de la Révolution, une forte grêle a dévasté les moissons ; suivie d'inondations ; puis sécheresse ; entraînant une forte mortalité et préparant la très difficile année 1789 qui a été une année de disette avec une énorme colère populaire.

Beaucoup d'enfants sont morts de froid, de faim, et de maladie. Difficile d'imaginer la vie alors, mais la plupart des logements étaient bâtis à l'aide de supports en bois ; reliés par un mélange d'argile mélangée à de la paille ; et les toitures en chaume. Une seule pièce composait ces logements où s'entassaient tant bien que mal jusqu'à 5 à 6 personnes ; dans cette pièce se trouvaient : foyer bois avec les fumées qui s'échappaient par un trou dans la toiture, lit commun, quelques meubles rustiques, nécessaire pour les besoins qui étaient à l'époque évacués par la fenêtre, si l'on pouvait parler de fenêtre car celle-ci était souvent un simple trou de 30 cm sur 30, souvent obturé pour conserver la chaleur ; et un médecin d'époque dira que heureusement que les gens étaient occupés aux champs dans la journée car autrement ils mourraient asphyxiés par des odeurs pestilentielles et manque d'air frais.



La vue ci-dessus résume bien le confort de nos ancêtres, et la qualité des matériaux employés pour bâtir sa maison. L'exemple ci-dessus montre un certain confort par rapport à la grande majorité des habitations du moyen âge car, le plus souvent, toute la famille se contentait d'une seule pièce qui assurait toutes les fonctions du logement, et, au mieux, un grenier était établi en hauteur. Il est plus facile avec cette vue, d'imaginer le peu de résistance qu'offrait le logement face aux invasions, et comprendre pourquoi tout était détruit en cas de guerre. Plus facile également d'imaginer pourquoi les seigneurs accueilleraient les villageois en cas de conflit... Ces mêmes seigneurs avaient évidemment intérêt à protéger cette population éminemment corvéable.



La vue page précédente laisse supposer comment vivait la grande majorité de la population, et montre une pièce qu'il faut supposer unique dans laquelle s'entassaient les biens et les habitants. Les bas de murs, comme sur cette vue, étaient parfois en pierres, et le sol en terre battue. Ces reconstitutions sont révélatrices de notre Artois du moyen âge ; et, ci-dessous nous reproduisons un four banal de château tel qu'il a pu exister chez nous.



Peut-être notre châtelain avait-il le personnel en nombre pour assurer ses réceptions ??





A Bois Bernard comme dans l'ensemble de l'Artois, la vie était rude, avec des conflits incessants ; des prix de denrées qui ne permettaient pas de se nourrir suffisamment ; des épidémies mortelles qui tuaient, comme chaque hiver, de nombreux enfants ; et il valait mieux naître dans une famille noble, plutôt que dans une famille paysanne. Pour amener ; s'il le fallait encore ; des éléments permettant de comprendre le chapitre qui va suivre ; NOTRE Révolution ; nous relaterons l'avis d'un médecin de Béthune, le Dr Leroux, qui explique, en 1767 :

« [...] ce sont des chaumières non pavées, dont les murailles sont de terre, il s'y trouve une place à feu et commune, ou l'on opère à tout ce qui regarde le ménage, à côté de cette place il y a une ou deux petites chambres dans lesquelles l'air n'entre que par une petite fenêtre ou plutôt un trou qui a tout au plus un pied carré. C'est dans cette espèce de tanière que couchent un père, une mère, des enfants, et d'autres personnes à proportion de la grandeur du lieu. La fenêtre en reste fermée plus de 9 mois de l'année. Je dirai que l'air est si mauvais dans plusieurs de ces chambres que je suis persuadé que si ceux qui les habitent n'alloient pas souvent respirer en pleine campagne, ils périroient tous en peu de temps. »

Heureusement, le clergé, l'église, assuraient souvent une aide précieuse autant alimentaire, que sociale, éducatrice, ou encore une hospitalité et des soins... Nous finirons ce chapitre avec la différence qui existait entre riches et pauvres au moyen âge ; et là encore, le Dr Leroux, médecin de Béthune, nous amène un éclairage sans concession.

« On distingue trois états parmi les habitants du bas Artois : l'opulent, le médiocre, et le pauvre. Les artésiens opulents aiment en général, l'exercice de la chasse ; cela n'empêche pas qu'ils ne soient amis de la bonne chère. Leurs tables abondent en pâtisseries et en ragouts, leur coutume est de s'inviter et d'assister réciproquement à des festins fréquents, où ils boivent de la bière, du vin, des liqueurs et du café. Les bourgeois de moyen état se nourrissent de pain de froment, de viandes fraîches, de poissons de mer ou de rivière et de légumes. Ils boivent de la bière forte au repas, et du vin de temps en temps. La plupart emploie un temps considérable

de la matinée à prendre le thé, par-dessus lequel on présente des liqueurs. Les femmes font encore reparôître le thé l'après-midi, mais les hommes sont très ponctuels à s'assembler quelques heures après leur diner dans des cabarets ou dans certaines chambres de société. Il est d'usage parmi eux d'avaler un verre d'eau de vie avant d'aller au lit. L'usage de la viande fraîche est moins fréquent chez les paysans de moyen état que chez les citadins. La principale nourriture de ceux-là consiste en pain bis et pesant sur lequel on étend du beurre ; en haricots ; en choux ; en pommes de terre ; en fromage ; en bœuf et porc salé ; et surtout en potages faits avec le lait de beurre. A la ville comme au village, les artésiens pauvres se nourrissent fort mal c'est-à-dire qu'ils vivent comme les paysans de moyen état, à l'exception de la viande fraîche dont-ils ne sont presque jamais d'usage »

Ce témoignage ci-dessus est reproduit d'époque avec ce qui pourrait être considéré aujourd'hui comme des fautes d'orthographe, mais qui ne le sont pas.

La société d'avant 1789 était profondément inégalitaire, et le pouvoir appartenait à la petite minorité de très riches dit aussi les « grands cotisés » qui possédaient aussi les titres et avaient leur mot à dire dans toutes les affaires financières, et cette élite détenait 85% des postes de bailli et lieutenants de seigneurie, donc décidait de la direction politique sans rencontrer de résistance.

Les grandes censes possédaient 95% des charrues et charriots ; et 80% des chevaux ; il va sans dire qu'ils étaient également les seuls dispensateurs de travail, ce qui leur donnait un pouvoir considérable.... Nous avons voulu amener, pour terminer cette seconde partie ; des témoignages d'époque tirés des archives départementales, et que nous pensons utiles à la compréhension de la vie en Artois et bien évidemment à celle de Bois Bernard.

Des éphémérides communales du 23 janvier 1890, tenues par l'instituteur de Bois Bernard A. ROISIN, nous racontent qu'une violente tempête qui dura toute la nuit et toute la journée suivante a occasionné de gros dégâts, que plusieurs meules furent emportées par le vent, et que quelques toitures en paille ont été endommagées ainsi que des tuiles et ardoises qui se sont détachées des toits. Ainsi on apprend que nombre de logements avaient encore des toitures de paille en 1890.

Nous avons aussi prévu 3 épisodes de l'historique de Bois Bernard ; mais nous ne pourrons tenir ce pari car, en avançant, nous nous rendons compte du poids important de chaque épisode qui représente plusieurs dizaines de mégabits, et avons découvert que le poids des fichiers était limité pour pouvoir être installés sans difficulté sur le site.

Nous n'allons pas pour autant rationner les documents ; mais simplement multiplier le nombre d'épisodes. Il nous reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce second volet.